

Une vision ... des actions

Plan vert de la ville de Shippagan



Par l'Institut de recherche sur les zones côtières inc.
Luc Robichaud, Chargé de projet
Mélanie Aubé, Assistante de recherche

Le 28 octobre 2009

New
Nouveau  **Brunswick**
Your Environmental Trust Fund at Work
Votre Fonds en fiducie pour l'environnement au travail

Préface du maire

À la suite de l'adoption de la *Planification stratégique et communautaire 2007-2012* dans laquelle on confirmait l'importance de développer un *Plan vert* pour la municipalité de Shippagan, la municipalité fit les démarches nécessaires dans le but premier de trouver le financement auprès des instances gouvernementales, afin de réaliser le plan dans un délai des plus raisonnables.

Vision : « Shippagan, ville universitaire ouverte sur le monde, joue le rôle de capitale provinciale de la pêche commerciale et veut devenir le pôle d'excellence en développement durable de la francophonie mondiale. »

Mission : « Shippagan, une ville qui fournit des services municipaux de qualité et qui exerce un leadership dans les volets environnemental, économique et communautaire. »

La vision et la mission mettant une importance cruciale sur le volet environnemental ainsi que sur le développement durable, il est donc important pour la ville de Shippagan de se doter de cet outil de travail qui permettra à notre municipalité d'atteindre ses objectifs des plus ambitieux.

La ville de Shippagan est fière d'adopter ce *Plan vert* comme un guide qui aidera la municipalité dans ses actions, ses choix et ses décisions en matière environnementale pour les années à venir, tout en tenant compte de ses capacités financières et de ses ressources humaines.

Le plan permettra à la municipalité et à ses citoyens et citoyennes d'être conscientisés aux défis qui les entourent et permettra aussi de réaliser les pratiques municipales susceptibles d'améliorer la performance environnementale de notre belle et magnifique ville.

La municipalité applaudit qu'une entreprise de chez-nous ait été choisie afin de réaliser ce *Plan vert*, soit l'Institut de recherche sur les zones côtières. Cet institut, étant établi dans la région, est plus apte à répondre aux besoins de notre municipalité relativement aux questions environnementales!

Jonathan Roch Noël
Maire de Shippagan

Remerciements

Les auteurs désirent remercier plusieurs personnes pour leur contribution à l'élaboration et à la rédaction du plan vert. Un merci tout spécial aux *membres du comité de travail du plan vert* pour leurs judicieux conseils et commentaires, ainsi que leur encadrement professionnel au cours des heures de recherche et de discussion qui ont marqué le processus :

- Jonathan Roch Noël, maire de Shippagan;
- Mireille Caron, présidente du comité et conseillère municipale;
- Valmond Doiron, ingénieur municipal;
- Rémi Hébert, conseiller municipal;
- Patrice-Éloi Mallet, conseiller municipal;
- Élise Mayrand, professeure à l'Université de Moncton, campus de Shippagan.

Nous tenons également à remercier *Mathieu D'Astous* qui a agi à titre de conseiller et qui a animé les consultations publiques; *Irène Savoie* pour ses conseils au niveau de la rédaction et de la mise en page du document et pour son aide au niveau de la logistique; les *représentants de différents organismes, institutions et entreprises*, de même que les *employés de la ville de Shippagan* qui ont accepté de répondre à nos questions et qui nous ont fourni des informations importantes, particulièrement *Valmond Doiron*; *tous les citoyens et toutes les citoyennes de la ville de Shippagan* qui ont participé activement aux consultations publiques et qui nous ont fait part de leurs commentaires, de leurs idées et de leurs suggestions; et finalement, le *Fonds en fiducie pour l'environnement* du Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick qui a financé le projet.

Sans cet apport, le plan vert n'aurait probablement jamais vu le jour.

Merci !

Table des matières

Préface du maire.....	iii
Remerciements.....	iv
Table des matières	v
1. Introduction.....	2
1.1 But du plan vert et contenu du rapport.....	2
1.2 Création du plan vert	2
2. Vision municipale et plan vert.....	4
3. Secteurs stratégiques	6
3.1 La gestion de l'eau.....	7
3.2 Les déchets et les polluants.....	11
3.3 L'énergie.....	14
3.4 L'aménagement du territoire	17
3.5 La santé et le bien-être	20
3.6 L'économie.....	23
3.7 La participation des citoyens.....	26
4. Mise en œuvre.....	28
4.1 Stratégie de mise en œuvre.....	29
4.2 Les trois premières années.....	35
5. Conclusion.....	38
Références.....	39
Annexes.....	40
Annexe 1 Carte de localisation de Shippagan.....	41
Annexe 2 Tableaux descriptifs des actions à entreprendre	42
Annexe 3 Carte des puits municipaux et des champs de captage	61
Annexe 4 Carte des vents de la Péninsule acadienne	62
Annexe 5 Carte municipale de Shippagan	63
Annexe 6 Programmes de financement existants	64
Annexe 7 Sources d'inspiration et d'information.....	66
Annexe 8 Liste des intervenants	67
Annexe 9 Actions proposées par intervenant.....	68
Annexe 10 Plan de travail pour les trois premières années	69

Préambule

Le Plan stratégique et communautaire 2007-2012 de Shippagan recommande explicitement que la municipalité de Shippagan développe un plan vert afin de l'aider à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés en matière de développement durable. Pour faire suite à cette recommandation, la municipalité a créé, en 2008, un comité de travail composé du maire, de trois conseillers municipaux, d'un employé municipal et d'une professeure à l'Université de Moncton, campus de Shippagan. En janvier 2008, le comité a lancé un appel d'offres afin d'embaucher un consultant pour les aider dans cette démarche. C'est l'Institut de recherche sur les zones côtières inc. (IRZC) qui a été retenu. Son rôle était de planifier des séances de consultation, de les animer puis de rédiger le plan vert.

Subvenir à nos besoins actuels sans compromettre ceux des générations à venir; c'est là un des principaux défis que la municipalité de Shippagan devra relever à l'aube de ce troisième millénaire et une des raisons d'être du plan vert. Les trois aspects du développement durable, soit l'économie, l'environnement et les besoins sociaux, ont été considérés non pas comme des priorités isolées, mais plutôt comme des enjeux interreliés.

Le plan vert fait ainsi 23 recommandations et propose 121 actions stratégiques réparties en sept secteurs stratégiques : la gestion de l'eau, les déchets et les polluants, l'énergie, l'aménagement du territoire, la santé et le bien-être, l'économie et la participation des citoyens. De plus, il propose un plan de travail à court terme pour la mise en œuvre de 49 actions sur une période de trois ans.

1. Introduction

1.1 But du plan vert et contenu du rapport

La ville de Shippagan est une petite communauté côtière située au nord-est du Nouveau-Brunswick, dans la Péninsule acadienne (Annexe 1). Elle a été et est toujours très liée à la pêche et au secteur maritime en général. C'est une communauté vibrante qui a survécu aux hauts et aux bas qu'a connus l'industrie des pêches au cours de son histoire. En plus du secteur maritime, elle compte le secteur de l'éducation post-secondaire et le tourisme comme forces économiques, mais elle désire s'épanouir davantage. Ses citoyens se sont donc dotés de la vision ambitieuse de la transformer en pôle d'excellence en développement durable.

Le développement durable, appliqué à une communauté, est un **développement qui se fait de façon à assurer la viabilité de la communauté à long terme, ce qui implique un équilibre entre l'activité économique, l'environnement et les besoins sociaux de la communauté.** C'est un développement qui ne compromet pas la capacité du milieu à subvenir aux besoins des citoyens actuels et à venir, qui valorise l'environnement, la qualité de vie et qui est équitable.

Ce plan présente des stratégies collectives de développement durable et communautaire pour la ville de Shippagan afin qu'elle atteigne sa vision. Il servira à orienter les actions qui seront entreprises par la communauté au cours des années à venir et s'inscrit dans un processus de réflexion et de planification entamé en 2005. Celui-ci a donné lieu à l'élaboration d'un plan stratégique de développement pour la ville. Le développement durable est un des principes de base sur lesquels s'appuie le plan stratégique. De plus, il constitue un des huit axes de développement identifiés.

Le plan vert a été conçu en réponse aux objectifs spécifiques de l'axe « développement durable » du plan stratégique et communautaire. Il formule des recommandations et propose des actions touchant à sept secteurs : la gestion de l'eau, les déchets et les polluants, l'énergie, l'aménagement du territoire, la santé et le bien-être, l'économie et la participation des citoyens. Il présente également une stratégie de mise en œuvre des actions et propose des intervenants-clés qui seront responsables de leur mise en œuvre, de même qu'un ordre de priorité temporel.

1.2 Création du plan vert

Les actions proposées proviennent, en grande majorité, des membres de la communauté eux-mêmes. En effet, ceux-ci ont été consultés lors d'une série de dix consultations publiques visant les représentants du secteur économique, du secteur éducation et recherche, du secteur environnement, du secteur

social et communautaire, des jeunes, des aînés, des élus et des employés municipaux et des citoyens en général. En tout, ce sont 132 personnes qui ont participé à l'une ou l'autre des consultations. De plus, une adresse courriel a été mise à la disposition du public sur le site Internet de la ville pour ceux qui ne pouvaient pas participer aux consultations. L'Institut de recherche sur les zones côtières (IRZC) a reçu quatre courriels par le biais ce système.

Les consultations ont débuté par une présentation qui avait pour but d'expliquer aux participants ce qu'est un plan vert, les raisons pour lesquelles la municipalité se dote d'un tel plan, le contexte municipal dans lequel le plan vert est produit, ainsi que quatre volets d'intérêts préalablement identifiés par le comité de travail municipal du plan vert. La présentation a été suivie d'une séance de discussion pendant laquelle les participants ont exprimé leurs commentaires et leurs idées sur les problématiques existantes, les solutions envisageables et des actions à prendre pour chacun des quatre volets préalablement identifiés. L'IRZC, à titre d'expert-conseil, a ensuite trié et regroupé les idées reçues, en se basant sur son expertise et sur l'importance de ces idées pour les participants.

L'organisation du rapport et la stratégie de mise en œuvre sont grandement inspirées du plan de viabilité d'une petite communauté visionnaire de la Colombie-Britannique (Sheltair Group, 2008). La description de la situation actuelle de chaque secteur est basée sur une revue de l'information existante disponible sur Internet ou sous forme de rapport. Plusieurs documents tels que le plan d'urbanisme 2007 de la ville de Shippagan, le rapport d'études préliminaires de la Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne et le plan stratégique et communautaire de la ville de Shippagan ont été consultés. Des discussions avec des membres du conseil municipal et le personnel de la ville ont également permis d'obtenir plusieurs renseignements.

Le travail de l'IRZC a été encadré par un comité de travail municipal constitué du maire de Shippagan, de trois membres du conseil municipal, d'un employé de l'administration, ainsi que d'une scientifique de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan.

2. Vision municipale et plan vert

La vision de la municipalité de Shippagan, telle que décrite dans le plan stratégique et communautaire (Vienneau, 2007) est la suivante :

Shippagan, ville universitaire ouverte sur le monde, joue un rôle de capitale provinciale de la pêche commerciale et veut devenir un pôle d'excellence en *développement durable* de la francophonie mondiale.

La municipalité se donne de dix à quinze ans pour atteindre cette vision. Afin de l'aider dans cette démarche, ce plan vert comprend 23 recommandations et 121 actions réparties en sept secteurs stratégiques d'intervention. Les recommandations et les actions ont été regroupées en sept secteurs pour en faciliter la présentation, mais dans les faits, tout est interrelié (Figure 1). Par exemple, une action prise au niveau du développement résidentiel pourra avoir des impacts sur la santé et le bien-être des citoyens, sur la consommation d'énergie, sur la gestion de l'eau, etc.

La clé du succès, pour que la ville de Shippagan atteigne sa vision, résidera dans la participation de l'ensemble de la communauté, c'est-à-dire des citoyens, des organismes, des entreprises, des institutions, ainsi que de l'appareil municipal.

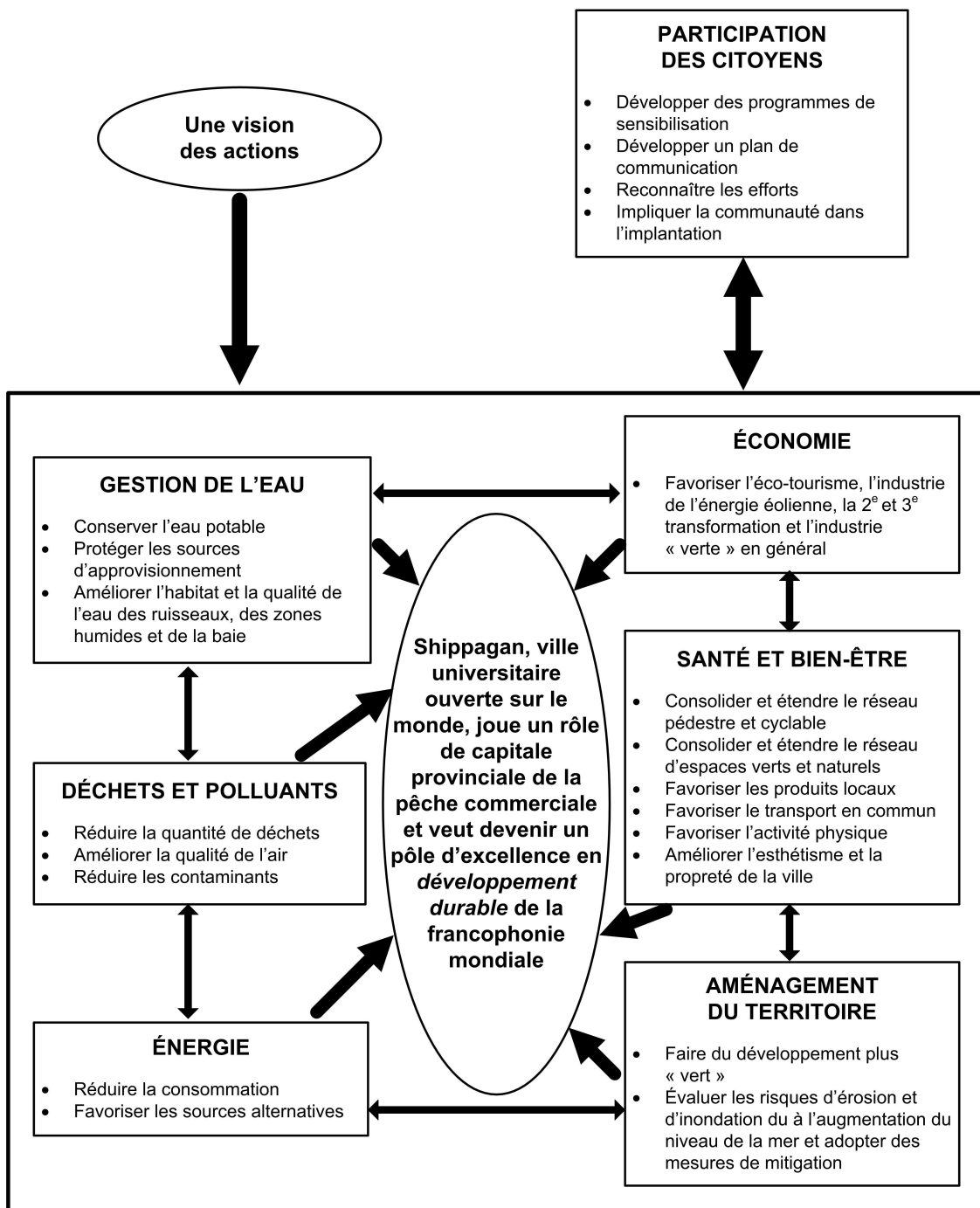


Figure 1. Relation entre le plan vert, ses secteurs stratégiques d'intervention et la vision de la ville de Shippagan

3. Secteurs stratégiques

Ce chapitre traite des sept secteurs stratégiques du plan vert :

1. La gestion de l'eau (EAU)
2. Les déchets et les polluants (POL)
3. L'énergie (ENE)
4. L'aménagement du territoire (A-TER)
5. La santé et le bien être (SA-BE)
6. L'économie (ECO)
7. La participation des citoyens (P-CIT)

Trois questions sont explorées pour chacun des secteurs stratégiques :

- Quelle est la situation actuelle?
- Quel est l'idéal à atteindre?
- Comment atteindre l'idéal?

L'information est organisée de la façon suivante pour chaque secteur stratégique : un portrait de la situation actuelle est présenté dans la section « Quelle est la situation actuelle? », suivi d'affirmations concernant la situation idéale visée dans la section « Quel est l'idéal à atteindre? ». Une série de recommandations et d'actions à mettre en œuvre sont présentées par la suite, sous forme de tableaux, dans la section « Comment atteindre l'idéal? ».

Les actions proposées pour chaque recommandation **sont présentées dans l'ordre dans lequel elles devraient être exécutées**. L'ordre proposé est basé sur l'importance d'une action en ce qui a trait à un problème et l'urgence d'y remédier, l'impact potentiel qu'une action peut avoir sur l'ensemble du processus de mise en œuvre du plan (effet d'entraînement), la facilité d'exécution, et la relation d'une action en rapport avec les autres (certaines actions ne peuvent être mises en œuvre avant d'autres).

Veuillez noter que les actions sont présentées de façon plus détaillée à l'annexe 2, avec des suggestions ou précisions, des outils de mise en œuvre, des intervenants potentiels, ainsi qu'une échelle temporelle de réalisation et un ordre de grandeur des coûts.

3.1 La gestion de l'eau

L'eau est probablement l'élément qui a le plus d'impact sur la santé et le développement d'une communauté. En plus d'être vitale, elle influence grandement le bien-être et la santé des citoyens en étant une source de rafraîchissement, d'esthétisme et de loisirs, tout en comblant des besoins hygiéniques. De plus, elle contribue à l'économie locale, puisque plusieurs industries en utilisent dans leur processus de transformation. Pour toutes ces raisons, et bien plus encore, la gestion de l'eau est un enjeu de première importance pour une municipalité.

Quelle est la situation actuelle?

Voici un portrait de la situation actuelle de la gestion de l'eau dans la communauté de Shippagan :

- Shippagan possède quatre réseaux de distribution et de collecte des eaux : le réseau de collecte des eaux pluviales, le réseau et système d'approvisionnement en eau potable (aqueduc), le réseau et système de traitement des eaux usées et le réseau de distribution d'eau salée à destination des industries portuaires.
- Shippagan a la chance d'avoir une eau potable de qualité qui est traitée selon les normes de consommation en vigueur. Elle possède six puits d'approvisionnement en eau potable, mais seulement quatre de ces puits sont fonctionnels. Un des puits a dû être abandonné pour cause de contamination et l'autre constitue une alternative en cas de besoin. Ces puits tirent leur eau de la nappe phréatique et dépendent ainsi des précipitations pour leur recharge. La nappe phréatique est très près de la surface, à trois ou quatre mètres environ, et peut se trouver à moins de 50 cm en temps de recharge importante, ce qui la rend très sensible à la contamination. Les quatre puits fonctionnels ont une profondeur moyenne de 15 m et sont à l'intérieur d'un champ de captage désigné par décret d'application de la *Loi sur l'assainissement de l'eau* depuis novembre 2001. Selon ce décret, le champ de captage constitue une zone de protection à l'intérieur de laquelle l'utilisation des sols est soumise à des restrictions. Cette zone est séparée en trois secteurs selon le degré de restriction (A, B et C) (Annexe 3). La station de pompage est autorisée à pomper jusqu'à 8640 m³ d'eau par jour. Toutefois, la consommation quotidienne de la ville oscille entre 3000 et 5400 m³, en moyenne, sur une année. Le débit est d'environ 6 m³ par minute, de 12 à 24 heures par jour. Bien que des compteurs d'eau soient installés dans certaines demeures et plusieurs entreprises et institutions, le système actuel ne permet pas d'évaluer la consommation réelle de l'ensemble de la municipalité. Quant au système d'aqueduc municipal, il dessert toute la ville, bien que certaines résidences du secteur du portage de

Shippagan et certaines industries du parc industriel ne soient pas encore reliées au réseau et utilisent des puits privés.

- Le réseau et système de traitement des eaux usées couvre l'ensemble du territoire de la ville, à l'exception du secteur du portage de Shippagan, y compris le parc industriel, qui traite ses eaux usées à l'aide de champs d'épuration individuels. La station d'épuration municipale a été construite en 1960 et modernisée à deux reprises par la suite, en 1985 et en 2002. Elle traite environ 42 000 m³ d'eaux usées par jour et devrait pouvoir être en mesure d'en traiter jusqu'au double, de façon à répondre aux besoins de la population jusqu'en 2026. Cependant, jusqu'à 67 % du volume d'eau traitée provient de l'infiltration des eaux sous-terraines dans les tuyaux du réseau. De plus, il arrive que les bassins de sédimentation débordent en raison d'un trop plein, surtout en période de grandes crues, comme au printemps.
- Shippagan se trouve dans l'écorégion des basses terres de l'est. Son territoire et les territoires environnants sont donc particulièrement plats, d'une élévation moyenne de seulement quatre mètres au-dessus du niveau de la mer. En raison de cette topographie, il y a seulement cinq petits ruisseaux à l'intérieur des limites de la ville. Trois se déversent dans la baie de Shippagan (le ruisseau Bar et deux ruisseaux sans nom, soit un qui a été canalisé et enseveli près du centre-ville et l'autre qui draine le marais près de la station d'épuration) et deux se déversent dans la baie de Saint-Simon (le ruisseau à Lumsden et le ruisseau à Maxime). Il y a également un canal de récupération des surplus d'eau en provenance du lac du Goulet et de la tourbière qui rejoint le ruisseau et le marais près de la station d'épuration à l'est de la ville. Le cours naturel des ruisseaux qui se déversent dans la baie de Shippagan a été modifié de façon importante. Le plus important ruisseau, le ruisseau Bar, traverse un ponceau à son embouchure et son niveau d'eau est altéré périodiquement par un barrage temporaire à cet endroit. De plus, ses berges sont dénudées d'arbres dans ce secteur et l'herbe est tondue jusqu'à ses abords sur certaines des propriétés qui le longent. Le ruisseau Bar a une grande importance écologique, mais aussi économique, car on y pratique la culture d'huîtres près de son embouchure, ainsi qu'à proximité, dans la baie de Shippagan. La présence d'algues dans le ruisseau, une nouvelle tendance des dernières années, est préoccupante. Le ruisseau du marais, près de la station d'épuration, traverse lui aussi un ponceau à son embouchure et le petit ruisseau au centre-ville a pour ainsi dire disparu.

- Le développement de la ville s'est réalisé tout autour de la baie de Shippagan et souvent au détriment de celle-ci. Autrefois utilisée pour la détente, la baignade et la pêche aux coques, elle est aujourd'hui abandonnée par les baigneurs en raison de la pollution de ses eaux. De plus, les autorités y ont interdit la pêche aux coques.

Quel est l'idéal à atteindre?

La pérennité et la qualité des ressources en eau potable sont assurées à long terme face aux changements démographiques, industriels, énergétiques et climatiques qui se manifesteront dans les années à venir.

Les cours d'eau qui traversent la ville ont retrouvé un cachet naturel et une eau de qualité qui permet à la flore et la faune indigènes d'y prospérer.

La qualité de l'eau de la baie de Shippagan permet la baignade, la pêche aux coques et l'expansion de la zone potentiellement propice à la culture d'huîtres à l'ensemble de la baie.

Comment atteindre l'idéal?

Voici quatre recommandations afin que la communauté de Shippagan atteigne la situation idéale en ce qui concerne la gestion de l'eau :

Recommandations	
EAU-1	Conserver l'eau potable
EAU-2	Protéger les sources d'approvisionnement en eau potable
EAU-3	Améliorer l'habitat et la qualité de l'eau des ruisseaux et des zones humides
EAU-4	Améliorer l'habitat et la qualité des eaux de la baie de Shippagan

Voici les actions stratégiques proposées pour aider la communauté de Shippagan à suivre les recommandations visant à atteindre la situation idéale en ce qui concerne la gestion de l'eau :

EAU-1: Conserver l'eau potable			
1	Mettre en place un programme de sensibilisation sur la conservation de l'eau.	4	Évaluer les besoins en eau potable à venir selon différents scénarios démographiques, industriels, énergétiques et climatiques.
2	Distribuer du matériel d'économie d'eau.	5	Promouvoir et encourager la récupération des eaux de pluie.
3	Faire un suivi de l'état de la ressource phréatique.	6	Installer des compteurs d'eau.
EAU 2: Protéger les sources d'approvisionnement en eau potable			
7	Tenir compte des sources d'approvisionnement en eau potable lors de l'établissement de nouvelles industries.	9	Réduire l'accessibilité aux puits de la ville.
8	Réduire l'utilisation du sel de déglacage à l'intérieur des zones de protection des sources d'eau potable.	10	Évaluer les risques d'intrusion d'eau salée dans les sources d'approvisionnement en eau potable.
EAU 3: Améliorer l'habitat et la qualité de l'eau des ruisseaux et des zones humides			
11	Sensibiliser les gens aux risques de l'utilisation d'engrais le long des cours d'eau et à la nécessité de conserver des zones tampons.	14	Végétaliser, en incluant des arbres et des arbustes, et maintenir la végétation indigène dans les zones tampons le long des cours d'eau, des zones humides et de la côte.
12	Rappeler systématiquement les lois et les règlements en vigueur lors de l'émission des permis de construction à proximité d'un cours d'eau.	15	Procéder à une classification des cours d'eau selon le programme de classification des cours d'eau du Nouveau-Brunswick.
13	Adopter une politique et des bonnes pratiques d'entreposage de la neige usée.	16	Modifier ou éliminer les structures qui interfèrent avec le cours naturel de l'eau des ruisseaux.
EAU 4: Améliorer l'habitat et la qualité des eaux de la baie de Shippagan			
17	Travailler de concert avec les industries qui déversent leurs eaux usées dans la baie pour réduire leur impact.	20	Inventorier et éliminer les sources ponctuelles de pollution de l'eau.
18	Voir la possibilité de contrôler ou d'interdire l'utilisation de certains matériaux dans l'édification de structures pour contrer l'érosion.	21	Réduire l'émission de polluants lors de l'entretien et du nettoyage des bateaux.
19	Régler les problèmes de débordement et d'infiltration d'eau du système de traitement des eaux usées municipal.	22	Évaluer la teneur en polluants et la qualité de l'eau de la baie de Shippagan.

3.2 Les déchets et les polluants

Dans toute société, l'émission de déchets et de polluants est partie prenante de la vie quotidienne. Qu'ils soient de nature résidentielle, industrielle ou autre, ces rejets ont des impacts importants sur toutes les sphères d'activités d'une communauté. Ainsi, la qualité de l'air que nous respirons et de l'eau que nous buvons peut en être affectée et, par le fait même, la santé des citoyens.

Quelle est la situation actuelle?

Voici un portrait de la situation actuelle des déchets et des polluants dans la communauté de Shippagan :

- C'est la Commission de gestion des déchets solides de la Péninsule acadienne (COGEDES) qui s'occupe de la gestion des déchets solides de la ville de Shippagan. La COGEDES achemine environ 23 000 tonnes de déchets annuellement provenant de l'ensemble du territoire de la Péninsule acadienne vers le centre de transbordement des déchets solides de la Péninsule acadienne à Tracadie-Sheila. De ces 23 000 tonnes, environ 1027 proviennent de la municipalité de Shippagan. Le centre de transbordement trie et recycle environ 4 % des déchets et achemine le reste vers le site d'enfouissement sanitaire de Red Pine à Allardville. Les deux plus importantes catégories de déchets sont le papier (37 %) et les déchets organiques (29 %). Il s'agit pourtant de deux types de déchets qu'il est facile de réduire à la source par le recyclage et le compostage. La COGEDES a mis en place trois programmes visant à diminuer la quantité de déchets solides et de contaminants qui se retrouvent dans le site d'enfouissement. Elle procède à la récupération des sapins de Noël qui sont déchetés pour en faire du compost ou du paillis. De plus, tous les deux ans, elle fait la récupération des produits domestiques dangereux tels que les vieilles peintures, les décapants, les diluants, les herbicides, les insecticides et autres produits toxiques. Enfin, à chaque printemps, elle offre des ateliers sur le compostage d'arrière-cours et profite de l'occasion pour donner aux participants un composteur gratuit. En plus de ces programmes, la COGEDES travaille présentement à instaurer un système de triage sec/humide qui devrait être en place en 2011.
- Malgré une collecte de déchets hebdomadaire et la présence de poubelles un peu partout sur le territoire de la municipalité, il y a toujours une certaine quantité de déchets qui se retrouvent dans l'environnement. Ces déchets s'accumulent dans les canaux, les branches d'arbres, sur la plage, etc. Certaines activités de nettoyage comme celles du programme « Ménage ton rivage » aident à nettoyer certains lieux, mais malheureusement, les efforts actuels ne suffisent pas.

- Les mauvaises odeurs qui émanent de l'usine de farine de poisson et de l'usine d'extraction de produits de l'if du Canada ainsi que la poussière de tourbe en provenance de l'usine de transformation de la tourbe affectent la qualité de l'air à certains endroits de la ville. Il importe cependant de noter que des efforts considérables ont été déployés pour tenter d'éliminer ces problèmes d'odeurs. Malgré l'amélioration substantielle de la situation, il reste que des mauvaises odeurs sont toujours perceptibles durant certaines périodes de l'année, surtout pendant la pêche au hareng.
- Les autorités et les citoyens sont préoccupés par la possibilité que le sol de certains endroits précis de la ville soit contaminé. Il existe un manque d'information quant à l'étendue et à l'ampleur de la contamination, s'il y a, et les moyens d'y remédier.

Quel est l'idéal à atteindre?

La communauté est dotée d'un système de collecte et de triage des déchets à domicile sec/humide efficace et la culture des trois R (réduire, réutiliser et recycler) est bien ancrée.

L'air est sain et pur sur l'ensemble du territoire de la ville, peu importe la saison, y compris près des principales industries.

La santé des citoyens et des écosystèmes n'est pas menacée par des contaminants et les rues, les espaces verts, les rivages, etc. sont propres.

Comment atteindre l'idéal?

Voici trois recommandations afin que la communauté de Shippagan atteigne la situation idéale en ce qui concerne les déchets et les polluants :

Recommandations	
POL-1	Réduire la quantité de déchets qui se retrouvent dans l'environnement
POL-2	Améliorer la qualité de l'air
POL-3	Réduire les taux de contaminants dans l'eau et dans le sol

Voici les actions stratégiques proposées pour aider la communauté de Shippagan à suivre les recommandations visant à atteindre la situation idéale en ce qui concerne les déchets et les polluants :

POL-1: Réduire la quantité de déchets qui se retrouvent dans l'environnement			
23	Pratiquer la règle des trois R (réduire, réutiliser et recycler) au niveau de l'appareil municipal.	28	Valoriser l'eau potable de la municipalité pour décourager les gens de consommer l'eau en bouteille.
24	Faciliter la mise en place du système de triage sec/humide d'ici 2011 effectué par le COGEDES.	29	Voir avec certains restaurants ou organisateurs d'événements spéciaux la possibilité d'instaurer une consigne de un ou deux cents sur les contenants de certains produits.
25	Faire une collecte annuelle de déchets sur le rivage de la baie de Shippagan, le long des cours d'eau et sur le territoire de la ville en général.	30	Instaurer une consigne lors de l'émission des permis de construction ou de rénovation qui sera retournée sur la preuve que les déchets de construction ont été traités convenablement.
26	Promouvoir le recyclage à la maison et dans les institutions et les entreprises de la municipalité.	31	Instaurer un marché aux puces de type « troc ».
27	Identifier et adopter des stratégies avec les commerçants pour éliminer les sacs de plastique.	32	Doter la municipalité d'un site de compostage municipal et encourager le compostage à la maison.
POL-2: Améliorer la qualité de l'air			
33	Continuer à travailler pour réduire l'impact de l'usine de farine de poisson sur la qualité de l'air.	38	Adopter une politique de remplacement des véhicules et des équipements de la flotte municipale qui ont atteint leur durée de vie utile par des voitures et des équipements plus performants.
34	Continuer à travailler pour réduire les émissions de poussière de tourbe de l'usine de transformation de la tourbe.	39	Favoriser les véhicules hybrides ou à faible consommation lors du renouvellement de la flotte de véhicules de la municipalité.
35	Mettre en place une politique contre la marche au ralenti des véhicules pour les employés municipaux.	40	Sensibiliser les gens à utiliser un moyen de transport alternatif à l'auto pour les courtes distances.
36	Adopter une politique pour limiter les services de restauration à l'auto.	41	Adopter une politique sur les systèmes de chauffage.
37	Adopter une politique d'entretien obligatoire de la flotte municipale.		
POL-3: Réduire les taux de contaminants dans l'eau et dans le sol			
42	Adopter une politique municipale contre l'usage des pesticides de synthèse selon ce que permet la loi provinciale.	47	Aider les citoyens à se débarrasser plus facilement de leurs produits dangereux.
43	Utiliser des produits de nettoyage écologiques dans les édifices municipaux.	48	Localiser et délimiter les sites contaminés.
44	Utiliser des dégraisseurs biologiques pour l'entretien de la flotte municipale.	49	Tenir un inventaire de tous les types de produits dangereux et les quantités utilisées par l'ensemble des entreprises sur le territoire de la municipalité.
45	Tenir une liste à jour des endroits où les citoyens peuvent se procurer des produits de nettoyage écologiques.	50	Décontaminer les sites contaminés.
46	Sensibiliser les gens aux risques associés aux déversements de leurs produits dangereux dans les égouts et dans l'environnement.		

3.3 L'énergie

L'énergie est, à bien des égards, le moteur principal d'une société. Que ce soit sous forme d'électricité, de pétrole, d'énergie éolienne ou solaire, ou de toute autre forme, l'accès à l'énergie permet à une ville d'avoir une économie forte et à ses citoyens d'avoir un certain niveau de vie. Cependant, la consommation de certaines formes d'énergie, lorsque mal gérée, peut avoir des conséquences négatives sur l'environnement. Elle peut affecter la qualité de vie par la pollution de l'air et de l'eau, faire augmenter les coûts de fonctionnement des entreprises, des organismes et des institutions, et mettre un frein au développement économique. Une gestion efficace de la consommation peut réduire de façon significative les inconvénients liés à l'utilisation de certaines sources d'énergie et augmenter sensiblement les bienfaits pour l'ensemble de la communauté.

Quelle est la situation actuelle?

Voici un portrait de la situation actuelle de l'énergie dans la communauté de Shippagan :

- À Shippagan, comme ailleurs, les gens ont tendance à gaspiller de l'énergie, surtout l'électricité. Que ce soit à cause de mauvaises habitudes, de l'utilisation d'appareils électriques gourmands en terme d'énergie, ou encore de l'utilisation de bâtiments à faible rendement énergétique, les sources de gaspillage peuvent être multiples et sont, la plupart du temps, involontaires.
- Shippagan ne possède pas son propre système de production d'énergie électrique. Tous les besoins électriques de la municipalité sont donc couverts par le réseau provincial d'électricité géré par Énergie NB. En moyenne, un kilowattheure (kwh) d'électricité produit par Énergie NB dégage 500 g de gaz à effet de serre (GES). La consommation d'électricité sur le territoire de la municipalité de Shippagan était de 62 760 922 kwh en 2008 (Duguay, 2009), ce qui équivaut à environ 31 380 tonnes de GES.

Voici la consommation électrique détaillée de la ville de Shippagan et l'équivalent en gaz à effet de serre (GES) produit en 2008 :

Catégorie	Consommation (kwh)	GES (kg)*
Résidentielle	24 862 121	12 431 060
Commerciale	21 141 218	10 570 609
Industrielle (petite)	5 256 930	2 628 465
Industrielle (grande)	11 302 677	5 651 338
Éclairage de rue	197 976	98 988
Total	62 760 922	31 380 461

* Selon Énergie NB, 500 g de GES sont produits pour chaque kwh (moyenne annuelle des 5 dernières années)

- Shippagan, comme les îles de Lamèque et Miscou, possède un potentiel éolien très intéressant encore inexploité. Selon l'atlas des vents développé par la Chaire K. C. Irving en développement durable de l'Université de Moncton, la ressource éolienne potentiellement exploitable se situe parmi les plus élevées de la province, avec des vents d'une vitesse de 8,5 à 9,5 m/s (Annexe 4).

Quel est l'idéal à atteindre?

La ville de Shippagan est reconnue comme un modèle exemplaire d'efficacité énergétique à l'échelle communautaire par Efficacité NB.

Les citoyens, institutions et entreprises ont accès à de l'énergie provenant de sources alternatives aux combustibles fossiles et au nucléaire, comme l'énergie éolienne, géothermique ou solaire, et priorisent ces sources d'énergie.

Comment atteindre l'idéal?

Voici deux recommandations afin que la communauté de Shippagan atteigne la situation idéale en ce qui concerne l'énergie :

Recommandations	
ENE-1	Réduire la consommation d'énergie
ENE-2	Favoriser l'utilisation de sources d'énergie alternatives

Voici les actions stratégiques proposées pour aider la communauté de Shippagan à suivre les recommandations visant à atteindre la situation idéale en ce qui concerne l'énergie :

ENE-1: Réduire la consommation d'énergie			
51	Évaluer l'efficacité énergétique des édifices municipaux et effectuer les changements qui s'imposeront.	55	Remettre un guide aux citoyens qui donnerait des exemples et des trucs en rapport avec l'économie d'énergie dans les activités quotidiennes.
52	Remplacer les ampoules électriques dans les bâtiments municipaux et les différentes installations par des ampoules moins énergivores.	56	Remettre aux citoyens, lors d'une demande de permis de construction, un guide spécialisé pour la construction nordique.
53	Adopter une politique pour inciter les employés municipaux à éteindre les ordinateurs et les lumières lorsqu'ils ne s'en servent pas et encourager les citoyens, les entreprises et les institutions à adopter des politiques semblables.	57	Optimiser l'utilisation des compresseurs à air dans les bassins de sédimentation du système de traitement des eaux usées de la ville.
54	Transmettre aux citoyens la liste des différents programmes existants susceptibles de les aider à améliorer l'efficacité énergétique de leur demeure.	58	Revoir et corriger l'efficacité des pompes et de la tuyauterie dans les stations de pompage.
ENE-2: Favoriser l'utilisation de sources d'énergie alternatives			
59	Promouvoir l'énergie éolienne.	61	Étudier la possibilité de construire et d'exploiter un site de production d'énergie éolienne municipal.
60	Promouvoir les sources de chauffage alternatives pour les bâtiments municipaux et privés.	62	Encourager les usines à récupérer la chaleur qui est évacuée sous forme de vapeur ou autre pour s'en servir comme source de chauffage.

3.4 L'aménagement du territoire

La manière dont on utilise le territoire et la distribution des diverses formes d'utilisation du territoire ont un impact important sur la santé du milieu et la qualité de vie des gens qui y habitent. Une bonne planification permet de limiter les usages conflictuels, d'assurer la viabilité des habitats et des fonctions écologiques du milieu, de mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel, de maintenir une bonne qualité de vie pour les citoyens, et de favoriser l'activité socio-économique.

Quelle est la situation actuelle?

Voici un portrait de la situation actuelle de l'aménagement du territoire dans la communauté de Shippagan :

- C'est la Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne (CAPA) qui produit, avec la collaboration de la province et de la municipalité, les outils de planification nécessaires à l'aménagement et au développement du territoire de la ville de Shippagan. Elle élabore et met à jour les plans municipaux ainsi que les arrêtés en découlant (zonage, construction, lotissement).
- Shippagan compte 2700 habitants, ce qui lui confère le 3^e rang en terme de population, après Caraquet et Tracadie-Sheila, au sein des municipalités de la Péninsule acadienne. Toutefois, c'est la plus densément peuplée, avec environ 290 habitants par km², puisque cette population se trouve sur un territoire de seulement 9,7 km². Le territoire municipal se situe entre deux façades maritimes, environ 6 km de trait de côte au nord, sur la baie de Shippagan, et 2,5 km au sud, sur la baie de Saint-Simon, en plus d'être bordé par deux tourbières. Cela a contribué à limiter l'étendue de la ville.
- Shippagan possède un parc industriel ainsi que deux autres zones industrielles, un port de pêche et un port de plaisance (marina), un terrain de camping municipal, deux zones de villégiature, sept parcs municipaux, deux secteurs commerciaux et quatre secteurs institutionnels, en plus des secteurs résidentiels (Annexe 5). Environ 25 % du territoire est boisé et il y a trois zones humides importantes, deux sur la baie de Shippagan et une sur la baie de Saint-Simon. Le parc industriel se trouve dans la zone C de protection des champs de captage. Il est classé dans la catégorie industrie légère et ne peut accueillir que des industries n'ayant pas une grosse consommation en eau. De plus, chaque bâtiment doit disposer d'un système septique privé d'une capacité maximale de traitement de 25 personnes par hectare.

- Shippagan est située sur une presqu'île et est directement affectée par la hausse du niveau marin. Des structures en bois et en pierres protègent les berges de la façade maritime nord sur la baie de Shippagan, mais la hausse du niveau marin, combinée à l'enfoncement de la croûte terrestre d'environ 5 cm par 100 ans pour le nord du Nouveau-Brunswick (Bérubé, 2009), présentent un risque significatif pour les résidents, les infrastructures et les sources d'eau potable de la ville. Ce qui pourrait advenir de la Route 113, la seule route d'accès à la ville, est particulièrement préoccupant.

Quel est l'idéal à atteindre?

L'utilisation résidentielle et industrielle du territoire de la municipalité est optimale et se fait de façon à assurer la viabilité des écosystèmes et le bien-être des citoyens.

La ville de Shippagan fait de l'aménagement forestier et gère ses espaces verts à long terme selon un plan d'aménagement rigoureux.

La communauté connaît les risques de submersion et d'érosion des terres face à l'augmentation du niveau marin et est en mesure d'y faire face.

Comment atteindre l'idéal?

Voici trois recommandations afin que la communauté de Shippagan atteigne la situation idéale en ce qui concerne l'aménagement du territoire :

Recommandations	
A-TER-1	Faire du développement résidentiel, commercial et industriel plus «vert»
A-TER-2	Évaluer les risques de submersion et d'érosion des terres face à l'augmentation du niveau marin
A-TER-3	Adopter des mesures de mitigation contre les impacts de l'augmentation du niveau marin

Voici les actions stratégiques proposées pour aider la communauté de Shippagan à suivre les recommandations visant à atteindre la situation idéale en ce qui concerne l'aménagement du territoire :

A-TER-1: Faire du développement résidentiel, commercial et industriel plus «vert»			
63	Encourager les entreprises à adopter une politique environnementale.	67	Encourager les promoteurs de projets à conserver au moins 8 à 10 % de la superficie développée en espace vert.
64	Concentrer les nouvelles industries dans les parcs industriels.	68	Doter la municipalité d'un plan d'aménagement forestier et des espaces verts.
65	Limiter l'étalement des constructions.	69	Offrir des incitatifs aux constructeurs qui optimisent l'efficacité énergétique de leur édifice.
66	Limiter les modifications de zonage.	70	Inciter les commerces à faire leur stationnement à l'arrière et à aménager leur terrain.
A-TER-2: Évaluer les risques de submersion et d'érosion des terres face à l'augmentation du niveau marin			
71	Localiser et délimiter les zones à risques d'inondations et d'érosion selon divers scénarios d'augmentation du niveau marin.		
A-TER-3: Adopter des mesures de mitigation contre les impacts de l'augmentation du niveau marin			
72	Limiter les développements dans les zones à risques d'inondations et d'érosion.	74	Commencer à réfléchir sur des moyens à prendre pour protéger la Route 113 contre les inondations et l'érosion.
73	Faire connaître aux gens les moyens légaux qui existent pour protéger les berges contre l'érosion qui sont environnementaux et efficaces.		

3.5 La santé et le bien-être

La santé et le bien-être des citoyens sont très affectés par le milieu dans lequel ils vivent et sont liés à toutes les sphères du développement durable. En effet, une économie forte et un environnement sain, combinés à l'accès à une variété de services sociaux et de loisirs, sont des facteurs qui contribuent de façon importante à la santé et au bien-être. C'est pourquoi plusieurs des actions qui sont proposées dans les autres secteurs pourraient également contribuer à améliorer la santé et le bien-être des gens de la communauté.

Quelle est la situation actuelle?

Voici un portrait de la situation actuelle de la santé et du bien-être dans la communauté de Shippagan :

- Shippagan n'a rien à envier aux autres municipalités sur le plan des installations sportives et récréatives. Elle possède, entre autres, un grand complexe sportif moderne, une piscine intérieure neuve très bien équipée, un aréna, une patinoire extérieure, des terrains de tennis, une piste d'athlétisme, un terrain de soccer extérieur, un terrain de baseball et un sentier en bois (Sentier Rivage) d'environ 2 km qui longe la côte le long de la baie de Shippagan. Par contre, son réseau de pistes cyclables pourrait être amélioré, surtout au centre-ville où l'accotement prévu à cet effet est utilisé comme stationnement de voiture, ce qui constitue un danger pour les cyclistes.
- Les citoyens sont assez dépendants de leur voiture personnelle, mais sont tout de même plus enclins à se rendre au travail à pied ou à bicyclette qu'ailleurs dans la province. Environ 77 % des gens se rendent au travail avec leur voiture (la moyenne provinciale est de 78 %) alors que 17 % s'y rendent à pied ou à bicyclette (la moyenne provinciale est de 7 %). Cette situation peut s'expliquer par le fait qu'il n'existe pas, à Shippagan, de système de transport en commun, ni de taxi, ni de système public de navette, et que les distances à parcourir sont courtes étant donné la superficie modeste de la municipalité. Pour ce qui est du co-voiturage, il se limite surtout aux gens qui travaillent à Shippagan mais qui demeurent à l'extérieur de la municipalité.
- De façon générale, Shippagan est une ville propre. Les citoyens sont fiers et entretiennent bien leur propriété. Cependant, il y a encore place à l'amélioration, notamment au niveau des dépotoirs clandestins et des rivages. De plus, malgré une nette amélioration, l'esthétisme de la 1^{re} Rue pourrait encore être amélioré afin de donner une meilleure première impression aux gens qui entrent dans la ville.

- L'agriculture est très limitée dans la région et la plupart des produits alimentaires proviennent de l'extérieur, à l'exception de certains produits marins.

Quel est l'idéal à atteindre?

Les citoyens et les visiteurs profitent d'un réseau de transport actif (pistes et sentiers cyclables, pédestres, de ski, etc.) fonctionnel, sécuritaire et attrayant qui est relié aux attractions, services et espaces verts de la ville, ainsi qu'aux pistes et sentiers régionaux.

Les citoyens et les visiteurs profitent d'un réseau d'espaces verts aménagés et naturels qui leur assurent une bonne qualité de vie.

Les citoyens et les visiteurs profitent d'une panoplie de produits locaux, d'installations sportives, d'un système de transport en commun et de lieux visuellement attrayants.

Comment atteindre l'idéal?

Voici six recommandations afin que la communauté de Shippagan atteigne la situation idéale en ce qui concerne la santé et le bien-être :

Recommandations	
SA-BE-1	Consolider et étendre le réseau de sentiers pédestres et de pistes cyclables
SA-BE-2	Consolider et étendre le réseau de parcs et d'espaces verts
SA-BE-3	Favoriser la vente et la consommation de produits locaux
SA-BE-4	Favoriser la pratique de l'activité physique
SA-BE-5	Favoriser l'utilisation du transport en commun
SA-BE-6	Améliorer l'esthétisme et la propreté de la ville

Voici les actions stratégiques proposées pour aider la communauté de Shippagan à suivre les recommandations visant à atteindre la situation idéale en ce qui concerne la santé et le bien-être :

SA-BE-1: Consolider et étendre le réseau de sentiers pédestres et de pistes cyclables			
75	Doter la municipalité d'un plan de transport actif qui comprendrait les actions (79) (80) (81) (82).	79	Développer et augmenter le nombre de pistes cyclables au centre-ville et le long des artères principales.
76	Cartographier les espaces verts et les sentiers cyclables.	80	Consolider le réseau de pistes cyclables et le relier aux parcs et attractions de la ville.
77	Doter la municipalité d'une carte du réseau cyclable et la rendre disponible au public.	81	Transformer une partie du réseau cyclable en piste de ski de fond l'hiver.
78	Terminer le Sentier rivage.	82	Prendre en main la gestion de la portion de la piste cyclable le long de la Route 113 qui est à l'intérieur des limites de la ville.
SA-BE-2: Consolider et étendre le réseau de parcs et d'espaces verts			
83	Revitaliser les terrains de jeux pour enfants existants et évaluer le besoin d'en construire de nouveaux.	86	Étudier la possibilité de nettoyer le site de l'ancienne usine près du pont et aménager une halte routière/site de pique-nique pour les gens qui s'arrêtent pour photographier les bateaux.
84	Nettoyer les berges et la plage en arrière du parc Dugay-Mallet et construire un accès piétonnier à la plage à partir du parc.	87	Étudier la possibilité de créer un centre ou un sentier d'interprétation sur les tourbières au sud de Shippagan.
85	Mettre en valeur le parc du Centenaire.		
SA-BE-3: Favoriser la vente et la consommation de produits locaux			
88	Conscientiser les gens face à la distance parcourue par certains aliments avant de se retrouver sur les tablettes des épicerie locales.	91	Créer un carré des artisans pendant le Festival des pêches et de l'aquaculture.
89	Identifier les produits locaux et la période où ils sont disponibles.	92	Étudier la possibilité d'établir un marché une journée par semaine.
90	Développer une section de produits locaux dans les épicerie.	93	Lancer un projet pilote de jardin potager communautaire et promouvoir la culture de fruits et légumes en général dans la municipalité.
SA-BE 4: Favoriser la pratique de l'activité physique			
94	Promouvoir les différentes installations sportives et les activités qui s'y déroulent.	95	Lancer des défis récréatifs inter-entreprise.
SA-BE 5: Favoriser l'utilisation du transport en commun			
96	Étudier la possibilité d'implanter un système de taxi-bus.	98	Créer un babillard de co-voiturage en ligne.
97	Établir un programme de sensibilisation et de promotion du co-voiturage.		
SA-BE 6: Améliorer l'esthétisme et la propreté de la ville			
99	Encourager les corvées de nettoyage.	101	Décréter une journée pour l'embellissement de la ville.
100	Continuer à améliorer l'esthétisme de la 1 ^{re} Rue.		

3.6 L'économie

L'économie est un des trois piliers du développement durable, elle ne doit donc pas être négligée. En effet, pour être viable, la communauté de Shippagan doit continuer à offrir des opportunités d'affaires et d'emploi à ses membres. Pour se faire, il faut que son économie soit basée sur des activités qui pourront se poursuivre à long terme, c'est-à-dire, des activités qui ne dépendent pas de l'utilisation de ressources non renouvelables et qui ne minent pas la santé du milieu et de ses habitants.

Quelle est la situation actuelle?

Voici un portrait de la situation actuelle de l'économie dans la communauté de Shippagan :

- La pêche est, depuis toujours, le principal moteur économique de Shippagan. Plusieurs espèces sont pêchées, des poissons de fonds, des poissons pélagiques, aux mollusques et aux crustacés, mais c'est la pêche au crabe des neiges qui est la plus rentable. Toutefois, le déclin des stocks de poissons, l'ouverture des marchés mondiaux et la baisse des prix font miroiter un avenir plutôt sombre pour l'industrie des pêches.
- L'exploitation et la transformation de la tourbe, le tourisme, ainsi que le domaine de l'éducation et de la recherche sont aussi très importants. D'ailleurs, ces secteurs ont atténué les impacts négatifs des crises du secteur des pêches par le passé.
- Les tourbières sur le territoire de la ville ne sont pas en exploitation à l'heure actuelle, mais l'industrie de la tourbe est tout de même très importante, puisqu'il y a une usine de transformation de la tourbe à Shippagan qui emploie environ 350 personnes. La tourbe se renouvelle à une échelle de temps géologique et n'est pas considérée comme une ressource renouvelable. Il viendra donc un temps où la communauté de Shippagan ne pourra plus compter sur cette ressource.
- En 2004, le secteur touristique occupait le 3^e rang des plus grandes forces économiques de Shippagan. L'écotourisme est l'une des tendances qui croît le plus rapidement dans l'industrie du tourisme. Avec son camping municipal, son Aquarium et centre marin, ses paysages et milieux naturels, son Festival des vents (Windfest), son Festival provincial des pêches et de l'aquaculture et sa position géographique, Shippagan est bien outillée pour profiter de cette tendance.

- Le domaine de l'éducation et de la recherche est représenté par l'Université de Moncton, Campus de Shippagan, le Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick, Péninsule acadienne, et l'Institut de recherche sur les zones côtières. Le Campus de Shippagan de l'Université de Moncton accueille environ 500 étudiants et emploie environ 90 personnes à temps plein. De plus, il génère approximativement 75 emplois indirects. Quant à l'Institut de recherche sur les zones côtières, affilié à l'Université de Moncton, il emploie une quarantaine de personnes.
- L'aquaculture prend de l'importance, mais reste secondaire. La culture qui est pratiquée est celle de l'huître creuse (*Crassostrea Ostrea*). Il y a une vingtaine d'aquaculteurs dans la région de Shippagan, qui exploitent des baux de la baie de Saint-Simon Sud jusqu'à la baie Caribous, en passant par la baie de Petite-Lamèque. La baie de Saint-Simon est considérée comme étant très productive, mais n'est exploitée qu'à environ 20 % de sa capacité. C'est le Ministère de l'agriculture, pêches et aquaculture du Nouveau-Brunswick qui gère les parcelles de production aquacole.

Quel est l'idéal à atteindre?

L'économie de la municipalité est diversifiée et repose sur les forces locales : les ressources marines, le vent, les espaces naturels, les tourbières, la culture et les arts, la population, la connaissance, la transmission du savoir et le légendaire accueil acadien.

La communauté est un chef de file en matière d'économie « verte » basée, entre autres, sur la 2^e et 3^e transformation des matières premières, l'écotourisme et le tourisme culturel, l'enseignement, la recherche et les sources d'énergie alternatives.

Comment atteindre l'idéal?

La recommandation qui suit permettra à la communauté de Shippagan d'atteindre la situation idéale en ce qui concerne l'économie :

Recommandation	
ECO-1	Favoriser l'industrie verte, particulièrement l'éco-tourisme, l'industrie de l'énergie éolienne et les entreprises de 2e et 3e transformation des produits marins, de la tourbe et des matières premières en général.

Voici les actions stratégiques proposées pour aider la communauté de Shippagan à suivre la recommandation visant à atteindre la situation idéale en ce qui concerne l'économie :

ECO-1: Favoriser l'industrie verte, particulièrement l'éco-tourisme, l'industrie de l'énergie éolienne et les entreprises de 2e et 3e transformation des produits marins, de la tourbe et des matières premières en général.			
102	Adopter une politique de développement économique visant l'industrie verte en général.	105	Identifier les caractéristiques de la communauté susceptibles d'attirer des industries vertes.
103	Sensibiliser et informer les divers intervenants de développement économique, les entreprises et les citoyens de l'orientation verte de la ville par rapport au développement économique.	106	Faire la promotion des atouts de la communauté susceptibles d'attirer des industries vertes.
104	Encourager les entreprises existantes à faire de la 2 ^e et 3 ^e transformation.	107	Offrir des incitatifs aux entreprises de type industrie verte pour les attirer.

3.7 La participation des citoyens

Si l'appareil municipal est la pièce maîtresse de la mise en application du plan vert, son succès, quant à lui, dépend principalement de la participation des citoyens. Pour s'assurer de la participation des citoyens, la municipalité devra les sensibiliser aux enjeux auxquels la communauté est confrontée, les informer des actions entreprises, ainsi que des résultats obtenus suite à l'application du plan vert, reconnaître leurs efforts dans la mise en application du plan et, finalement, les encourager à participer par l'entremise d'incitatifs.

Quelle est la situation actuelle?

Voici un portrait de la situation actuelle de la participation des citoyens dans la communauté de Shippagan :

- Il existe plusieurs organismes communautaires à Shippagan, reflétant un engagement communautaire notable de la part des citoyens. De plus, Shippagan possède une population relativement bien éduquée grâce à ses institutions d'enseignement et de recherche, pouvant jouer un rôle important dans la mise en œuvre de ce plan vert. Par contre, la participation aux activités communautaires est parfois faible et ce sont souvent les mêmes personnes qui y participent.

Quel est l'idéal à atteindre?

Les citoyens et les membres de la communauté en général sont sensibilisés, engagés et participent pleinement à la mise en œuvre du plan vert.

Comment atteindre l'idéal?

Voici quatre recommandations afin que la communauté de Shippagan atteigne la situation idéale en ce qui concerne la participation des citoyens :

Recommandations	
P-CIT-1	Développer un programme de sensibilisation portant sur les sujets abordés dans le plan vert
P-CIT-2	Développer un plan de communication pour rendre compte de la mise en œuvre du plan vert
P-CIT-3	Reconnaître les efforts déployés par les citoyens, les organismes et les entreprises
P-CIT-4	Impliquer les citoyens, les organismes et les entreprises de la communauté dans le processus d'implantation du plan vert

Voici les actions stratégiques proposées pour aider la communauté de Shippagan à suivre les recommandations visant à atteindre la situation idéale en ce qui concerne la participation des citoyens :

P-CIT-1: Développer un programme de sensibilisation portant sur les sujets abordés dans le plan vert			
108	Approcher les différents organismes communautaires pour qu'ils sensibilisent leurs membres aux sujets abordés dans le plan.	111	Mettre en place un programme de sensibilisation visant les plus gros pollueurs.
109	Souligner les journées de la terre (22 avril) et de l'environnement (5 juin).	112	Mettre en place un programme de sensibilisation visant spécifiquement les jeunes.
110	Réaliser des capsules environnementales.	113	Faire des déjeuners causeries ayant pour thème l'environnement.
P-CIT 2: Développer un plan de communication pour rendre compte de la mise en œuvre du plan vert			
114	Créer une section « environnement » sur le site Internet de la municipalité.	116	Utiliser différentes tribunes pour diffuser de l'information.
115	Réserver un volet environnemental dans le journal de la ville.		
P-CIT 3: Reconnaître les efforts déployés par les citoyens, les organismes et les entreprises			
117	Publiciser le nom des entreprises qui posent des gestes «verts».	119	Reconnaître les projets environnementaux les plus innovateurs.
118	Faire connaître les différents gestes «verts» posés par des citoyens.		
P-CIT 4: Impliquer les citoyens, les organismes et les entreprises de la communauté dans le processus d'implantation du plan vert			
120	Inclure des représentants des citoyens, organismes et entreprises de la communauté au sein du comité permanent d'implantation du plan vert.	121	Consulter les citoyens, organismes et entreprises de la communauté lors de la révision quinquennale du plan vert.

4. Mise en œuvre

La mise en œuvre est une étape cruciale, qui consiste à exécuter les actions proposées dans le plan pour que les idéaux visés deviennent une réalité. Pour qu'elle soit un succès, la mise en œuvre nécessitera une coordination, un engagement, et une collaboration soutenue de la part de nombreux intervenants.

Le plan comprend 121 actions stratégiques qui devront être considérées lors des exercices de planification annuels. De ce nombre, 49 actions stratégiques sont à entreprendre à court terme, 63 à moyen terme et 9 à long terme (Annexe 2).

Chaque action stratégique est assignée à un intervenant-clé qui sera responsable de s'assurer de sa mise en œuvre. L'intervenant-clé n'est pas nécessairement tenu de faire la majorité du travail de mise en œuvre ou de la financer. Il doit toutefois chapeauter la mise en œuvre et être redevable de son succès, ce qui pourrait comprendre le fait de trouver du financement ou encore de travailler en partenariat avec d'autres intervenants.

La ville de Shippagan est identifiée comme étant un intervenant-clé majeur. Elle est responsable de la mise en œuvre de 102 des 121 actions stratégiques. Pour bien jouer son rôle, il est recommandé qu'elle **embauche un coordonnateur et crée un comité permanent de mise en œuvre du plan vert** constitué de représentants de la municipalité et de citoyens. Les autres actions stratégiques ont été assignées à des organismes, des institutions ou des organisations non-gouvernementales.

Voici le nombre d'actions stratégiques par intervenant-clé proposé :

Intervenant clé	Nombre d'actions
Ville de Shippagan	102
Chambre de commerce de Shippagan	8
Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne	4
Corporation d'amélioration du centre ville de Shippagan	2
Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et des îles Lamèque et Miscou	2
Administration portuaire de Shippagan	1
Institut de recherche sur les zones côtières inc.	1
Festival des pêches et de l'aquaculture	1
Total	121

Pour mettre le plan vert en œuvre, la ville de Shippagan et les divers intervenants devront cibler leurs efforts et tirer avantage des diverses opportunités qui existent tout en étant conscients des défis auxquels ils seront confrontés. Les principaux défis à relever seront au niveau de la disponibilité des ressources (humaines et physiques), du financement, de la participation et de l'engagement de l'ensemble de la communauté, ainsi que du maintien des priorités environnementales dans le contexte socioéconomique difficile de la région.

Les opportunités à saisir dans la mise en œuvre du plan vert comprennent le fort esprit communautaire de la ville de Shippagan, l'expertise locale, la prise de conscience grandissante des citoyens et les programmes de financement existants et à venir. Une liste de programmes de financement est d'ailleurs présentée à l'annexe 6. Pour trouver plus d'information sur plusieurs des sujets abordés dans ce plan ou de l'inspiration pour la réalisation de certains projets, consultez les sites Internet et les documents présentés à l'annexe 7.

4.1 Stratégie de mise en œuvre

Les composantes principales de la stratégie de mise en œuvre du plan vert sont :

- l'harmonisation des plans et des politiques de gouvernance,
- l'utilisation d'un ensemble d'outils,
- la délégation des responsabilités,
- la révision annuelle des priorités,
- le suivi.

Harmonisation des plans et des politiques de gouvernance

Tous les plans et toutes les politiques de la ville de Shippagan et, si possible, des autres intervenants, devront être harmonisés de façon à respecter les grandes lignes directrices du plan vert et permettre l'exécution des actions stratégiques proposées. La première étape de ce processus consiste à réviser et à modifier, s'il y a lieu, le plan d'urbanisme municipal de Shippagan, et par la suite, les autres plans, arrêtés, initiatives et projets de la ville. La deuxième étape consiste à harmoniser les plans et les politiques de partenaires potentiels qui sont étroitement associés à la communauté de Shippagan, tels que les principales entreprises et institutions, les communautés environnantes et les diverses agences gouvernementales. De plus, le plan vert devrait être présenté aux conseillers et aux employés municipaux, de même qu'aux principaux intervenants et partenaires, afin d'obtenir leur engagement et leur appui.

Utilisation d'outils

Il y a plusieurs moyens ou outils qui peuvent servir à la mise en œuvre du plan vert :

- l'élaboration de plans, de politiques ou de règlements,
- les mesures incitatives,
- les programmes et les initiatives,
- les projets pilotes et les démonstrations,
- les études et la recherche,
- les partenariats et la collaboration,
- l'éducation et la sensibilisation.

La communauté de Shippagan devra utiliser les outils les plus appropriés à la l'application de chacune des recommandations du plan vert et les combiner de manière à ce qu'ils agissent de pair. Par exemple, l'adoption d'un règlement devrait être appuyée par de l'éducation et de la sensibilisation, qui peuvent être effectuées par l'entremise d'une démonstration. De même, des mesures incitatives peuvent s'avérer nécessaires pour que les gens touchés par la nouvelle réglementation s'y conforment. L'annexe 2 propose des outils pour chaque action stratégique.

Délégation des responsabilités

Le grand nombre d'actions stratégiques proposées, combinées aux ressources limitées de la ville de Shippagan, constituent un défi à la mise en œuvre du plan vert. Une des solutions que la ville pourrait adopter face à ce défi est de produire une liste réduite d'actions en se basant sur les intérêts et les moyens actuels de la ville. Toutefois, cette approche comporte des inconvénients. Bon nombre de secteurs risquent d'être négligés, ce qui peut accroître l'ampleur des problèmes avec le temps et coincer le processus de décision municipal dans un mode réactif plutôt que proactif.

Pour contrer le manque de ressources au niveau de l'appareil municipal, la ville devrait plutôt tenter de déléguer une part de la charge de travail à des partenaires en faisant preuve de leadership. En mobilisant les ressources nécessaires, en inspirant, guidant et facilitant le travail des autres intervenants, la ville pourrait faire en sorte qu'ils soient en mesure d'assumer plusieurs tâches de mise en œuvre du plan.

Les considérations suivantes devraient être appliquées à chaque action :

- Qui sera l'intervenant-clé?
- Quel groupe se chargera de l'exécution?
- D'où proviendra le financement nécessaire?

La réponse à une ou même toutes ces questions pourrait se trouver en dehors de l'appareil municipal de la ville de Shippagan.

En effet, beaucoup de travail peut être accompli suite à un investissement minime de temps et de ressources de la part de la ville. Par exemple, la ville pourrait :

- aider à mettre sur pied un nouveau groupe communautaire ou un comité de travail, qui une fois lancé avec le statut et le mandat approprié, accomplirait une grande part du travail,
- préparer des demandes de financement pour accéder à de nouveaux fonds,
- convaincre des partenaires et des experts de l'extérieur de s'engager à exécuter certaines des actions stratégiques,
- adopter des solutions « toutes faites » qui ont été développées et appliquées avec succès ailleurs, dans des conditions similaires.

L'annexe 8 présente la liste des intervenant-clés proposés et l'annexe 9 identifie les actions que chacun devrait chapeauter.

Révision des priorités

Les échéanciers d'exécution des actions stratégiques sont : court terme (0 à 3 ans), moyen terme (3 à 7 ans) et long terme (7 à 10 ans) (Annexe 2). Ces échéanciers, à considérer lors des exercices de planification annuels, constituent des échelles temporelles d'ordre général, basées sur les conditions et les opportunités qui existaient lors de l'élaboration du plan. Il faudra donc les réviser dans quelques années et de façon régulière, à la lumière des changements qui se produiront au sein de la communauté de Shippagan et des nouvelles opportunités, ainsi que des nouveaux défis qui se présenteront.

Les actions qui sont les plus sensibles au passage du temps sont celles pour lesquelles il pourrait y avoir des conséquences négatives significatives suite à un délai dans leur exécution. Par exemple :

- une opportunité pourrait être ratée,
- beaucoup de temps de préparation est requis, alors mieux vaut entamer le travail le plus tôt possible,
- l'action est cruciale à l'exécution de d'autres actions stratégiques importantes,
- une situation risque de se dégrader à tel point qu'il sera plus difficile et coûteux de régler le problème plus tard.

Les choses évoluent avec le temps. S'il n'est pas révisé régulièrement et adapté aux conditions changeantes, ce plan vert risque de devenir inutile. Pour garder le plan vivant et utile à moyen et long terme, **il est recommandé que des sessions annuelles de planification stratégique soient organisées.** Celles-ci pourraient être entreprises en combinaison avec les exercices de planification budgétaire annuels de la ville. Le but des sessions de planification stratégique est d'identifier ce qui n'a pas été réalisé au cours de la dernière année, de réviser les priorités, et d'identifier les actions stratégiques qui seront exécutées au cours de l'année à venir. Le plan vert devient alors un document de travail en évolution et demeure utile dans la gestion des actions à long terme, autant qu'à court terme.

Une analyse de la situation devrait être effectuée et présentée lors des sessions, et l'information mise à jour, particulièrement en ce qui concerne les indicateurs de succès. Il s'agit ensuite de considérer chaque action stratégique en se posant les questions suivantes :

- Est-ce que l'action est de mise?
- Est-ce qu'il s'agit du type d'action stratégique approprié?
- Est-ce que le travail et le financement peuvent être partagés avec d'autres intervenants?

Est-ce que l'action est de mise?

Stratégiquement, il est important de se consacrer à l'application des recommandations les plus pressantes et d'évaluer la situation avant de consacrer des ressources à l'exécution des actions. Les questions suivantes peuvent aider à évaluer la situation et à déterminer si l'action est de mise :

- Est-ce que la communauté est près ou loin d'atteindre la recommandation?
- Est-ce que les tendances vont généralement dans la bonne ou la mauvaise direction et est-ce que les changements se font rapidement ou lentement?
- Y a-t-il des forces extérieures qui risquent de compromettre les objectifs visés dans un avenir rapproché?
- Existe-t-il une opportunité exceptionnelle d'intervention qui disparaîtra à l'avenir?

Plus le nombre de réponses affirmatives à ces questions est élevé, plus il y a lieu d'agir.

Est-ce qu'il s'agit du type d'action stratégique approprié?

Il est important de maintenir un mélange et une séquence appropriés des actions, en mettant l'emphase sur ce qui fonctionne déjà bien. Même si certains succès semblent petits, ils constituent une base sur laquelle on peut construire. Ils aident à créer un effet d'entraînement qui peut aboutir à des changements positifs dans l'ensemble.

Voici les questions qui se posent pour évaluer si une action est appropriée par rapport à d'autres :

- Est-ce que cette action stratégique s'intègre encore bien avec les autres?
- Est-ce que cette action stratégique est toujours importante?
- Est-ce qu'une nouvelle situation présenterait nécessiterait une adaptation de l'action stratégique?

Est-ce que le travail et le financement peuvent être partagés avec d'autres intervenants?

Finalement, il faut considérer la possibilité que d'autres intervenants participent à l'exécution et au financement de l'action. À savoir :

- Est-ce qu'un intervenant-clé est disponible pour chapeauter l'action?
- Y a-t-il une équipe pour appuyer l'intervenant-clé et faire le travail?
- Y a-t-il un partenaire financier ou subventionnaire qui peut contribuer des fonds ou des ressources?

Ce processus de révision et d'évaluation est essentiel pour la ville de Shippagan, mais il devrait aussi inclure tous les intervenants impliqués dans la mise en œuvre du plan vert.

Suivi

Le suivi est une étape cruciale de tout processus de mise en œuvre d'un plan. Cette étape permet de déterminer si les actions entreprises ont le résultat escompté. Le suivi est généralement effectué par l'entremise d'indicateurs permettant de mesurer les changements qui se sont produits avec le temps. Le tableau qui suit propose une série d'indicateurs et d'objectifs à atteindre pour chaque secteur stratégique, pouvant servir à évaluer la progression de la mise en œuvre du plan vert et à mesurer les succès. Une liste plus exhaustive pourrait être élaborée par le comité d'implantation du plan vert de façon à suivre l'évolution de projets spécifiques.

Indicateurs et objectifs à atteindre pour évaluer la progression de la mise en œuvre du Plan vert :

Secteur	Indicateur	Objectif
EAU	Consommation d'eau par capita	Réduction de 20 % sur 5 ans
	Superficie totale des zones tampons le long des cours d'eau et de la côte (largeur et longueur)	Augmentation de 30 % sur 5 ans
	Oxygène dissout, coliformes et efflorescences d'algues dans la baie, le port, l'embouchure du ruisseau Bar, le marais à la sortie de l'étang d'épuration	Pas d'efflorescences d'algues, coliformes fécaux <14/100 ml
POL	Déchets solides par capita	Diminution de 20 % sur 5 ans
	Indice de la qualité de l'air (véhicule mobile de surveillance du ME)	À déterminer
	Quantité de déchets ramassés lors des collectes sur le rivage	Diminution
	Nombre de sites contaminés	Diminution à zéro
	Quantité de matières recyclables récupérées par capita (lorsque la collecte sera implantée)	À déterminer
	Quantité de compost produit par site municipal (lorsque le site sera en opération)	À déterminer
ENE	Consommation d'électricité par capita	Diminution de 15 % sur 5 ans
	Proportion de la consommation provenant de sources alternatives	30 %
A-TER	Superficie d'espaces verts	Atteindre minimum de 35 % du territoire
	Densité des habitations	Densité actuelle est maintenue ou augmentée
	Nombre de modifications de zonage	Diminution
	Nombre et proportion d'entreprises et d'institutions avec plan vert ou équivalent	75 %
SA-BE	Superficie d'espaces verts	Atteindre minimum de 35 % du territoire
	Kilomètres de piste cyclable et autres sentiers	Augmentation
	Achalandage aux installations sportives	20 % population
	Nombre et proportion de commerces vendant des produits locaux	70 %
	Popularité du co-voiturage et du transport alternatif (sondage)	Augmentation
ECO	Nombre d'entreprises éco-touristiques	Augmentation
	Nombre d'entreprises de 2 ^e et 3 ^e transformation	Augmentation
	Nombre d'entreprises du type « industrie verte »	Augmentation
P-CIT	Taux de participation aux activités	20 % population
	Degré de sensibilisation et de connaissance du plan vert (sondage)	60 % population

La fréquence à laquelle les données seront recueillies peut varier selon la disponibilité de l'information, des besoins, et de la rapidité avec laquelle la situation évolue. Toutefois, il est recommandé de mesurer l'ensemble des indicateurs à tous les cinq ans, au minimum, et de produire un rapport public faisant état de la situation courante et de la progression de l'implantation du plan vert. Pour certains indicateurs, il pourrait s'avérer nécessaire d'effectuer un sondage auprès de la population ou des mesures sur le terrain. Pour d'autres, il s'agira de recueillir des données prises par d'autres intervenants. Le coordonnateur et le comité permanent devraient être responsables d'effectuer le suivi et de produire les rapports.

4.2 Les trois premières années

Voici, à titre de guide, les principales étapes qui marqueront le processus de mise en œuvre du plan vert au cours des trois premières années :

Année 1	
1	Adoption du plan vert
2	Mise sur pied du comité permanent de mise en œuvre
3	Embauche d'un coordonnateur
4	Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication pour faire connaître le plan
5	Obtention de l'engagement des partenaires et de la communauté
6	Harmonisation des plans et politiques de gouvernance
7	Première session de planification stratégique (choix des actions, indicateurs de suivi, intervenant-clé et autres intervenants, demandes de financement, etc.)
8	Mise en œuvre des actions année 1
9	Suivi et évaluation année 1
Année 2	
1	Deuxième session de planification stratégique
2	Mise en œuvre des actions année 2
3	Suivi et évaluation année 2
Année 3	
1	Troisième session de planification stratégique
2	Mise en œuvre des actions année 3
3	Suivi et évaluation année 3

La sélection des actions à entreprendre au cours des trois premières années devrait se faire parmi les 49 actions qui sont désignées comme devant être réalisées à court terme. Il s'agit de 9 actions dont les outils d'exécution relèvent principalement de l'éducation et de la sensibilisation, 14 actions qui relèvent de plans, de politiques et de règlements, 6 qui relèvent de partenariats et de collaboration et 20 qui relèvent de programmes et d'initiatives (voir Annexe 2 pour plus de détails sur les actions).

Un plan de travail proposant un ordre d'exécution de ces actions, échelonné sur trois ans, est présenté à l'annexe 10.

Voici les actions de type éducation et sensibilisation que la communauté de Shippagan devrait tenter de mettre en œuvre au cours des trois premières années :

Éducation et sensibilisation		
Action stratégique		Coût (\$)
11	Sensibiliser les gens aux risques de l'utilisation d'engrais le long des cours d'eau et à la nécessité de conserver des zones tampons.	0-5000
12	Rappeler systématiquement les lois et les règlements en vigueur lors de l'émission des permis de construction à proximité d'un cours d'eau.	0-5000
54	Transmettre aux citoyens la liste des différents programmes existants susceptibles de les aider à améliorer l'efficacité énergétique de leur demeure.	0-5000
55	Remettre un guide aux citoyens qui donnerait des exemples et des trucs en rapport avec l'économie d'énergie dans les activités quotidiennes.	0-5000
56	Remettre aux citoyens, lors d'une demande de permis de construction, un guide spécialisé pour la construction nordique.	0-5000
63	Encourager les entreprises à adopter une politique environnementale.	0-5000
67	Encourager les promoteurs de projets à conserver au moins 8 à 10 % de la superficie développée en espace vert.	0-5000
103	Sensibiliser et informer les divers intervenants de développement économique, les entreprises et les citoyens de l'orientation verte de la ville par rapport au développement économique.	0-5000
109	Souligner les journées de la terre (22 avril) et de l'environnement (5 juin).	0-5000

Voici les actions de type plans, politiques et règlements que la communauté de Shippagan devrait tenter de mettre en œuvre au cours des trois premières années :

Plans, politiques et règlements		
Action stratégique		Coût (\$)
7	Tenir compte des sources d'approvisionnement en eau potable lors de l'établissement de nouvelles industries.	0-5000
8	Réduire l'utilisation du sel de déglaceage à l'intérieur des zones de protection des sources d'eau potable.	0-5000
13	Adopter une politique et des bonnes pratiques d'entreposage de la neige usée.	0-5000
23	Pratiquer la règle des trois R (réduire, réutiliser et recycler) au niveau de l'appareil municipal.	0-5000
24	Faciliter la mise en place du système de triage sec/humide d'ici 2011 effectué par le COGEDES.	0-5000
35	Mettre en place une politique contre la marche au ralenti des véhicules pour les employés municipaux.	0-5000
36	Adopter une politique pour limiter les services de restauration à l'auto.	0-5000
42	Adopter une politique municipale contre l'usage des pesticides de synthèse selon ce que permet la loi provinciale.	0-5000
53	Adopter une politique pour inciter les employés municipaux à éteindre les ordinateurs et les lumières lorsqu'ils ne s'en servent pas et encourager les citoyens, les entreprises et les institutions à adopter des politiques semblables.	0-5000
64	Concentrer les nouvelles industries dans les parcs industriels.	0-5000
65	Limiter l'étalement des constructions.	0-5000
66	Limiter les modifications de zonage.	0-5000
102	Adopter une politique de développement économique visant l'industrie verte en général.	0-5000
75	Doter la municipalité d'un plan de transport actif qui comprendrait les actions (79) (80) (81) (82).	5000-50000

Voici les actions de type partenariats et collaboration que la communauté de Shippagan devrait tenter de mettre en œuvre au cours des trois premières années :

Partenariats et collaboration		
Action stratégique		Coût (\$)
17	Travailler de concert avec les industries qui déversent leurs eaux usées dans la baie pour réduire leur impact.	0-5000
27	Identifier et adopter des stratégies avec les commerçants pour éliminer les sacs de plastique.	0-5000
99	Encourager les corvées de nettoyage.	0-5000
108	Approcher les différents organismes communautaires pour qu'ils sensibilisent leurs membres aux sujets abordés dans le plan.	0-5000
33	Continuer à travailler pour réduire l'impact de l'usine de farine de poisson sur la qualité de l'air.	5000-50000
34	Continuer à travailler pour réduire les émissions de poussière de tourbe de l'usine de transformation de la tourbe.	5000-50000

Voici les actions de type programmes et initiatives que la communauté de Shippagan devrait tenter de mettre en œuvre au cours des trois premières années :

Programmes et initiatives		
Action stratégique		Coût (\$)
25	Faire une collecte annuelle de déchets sur le rivage de la baie de Shippagan, le long des cours d'eau et sur le territoire de la ville en général.	0-5000
26	Promouvoir le recyclage à la maison et dans les institutions et les entreprises de la municipalité.	0-5000
43	Utiliser des produits de nettoyage écologiques dans les édifices municipaux.	0-5000
44	Utiliser des dégraisseurs biologiques pour l'entretien de la flotte municipale.	0-5000
45	Tenir une liste à jour des endroits où les citoyens peuvent se procurer des produits de nettoyage écologiques.	0-5000
76	Cartographier les espaces verts et les sentiers cyclables.	0-5000
77	Doter la municipalité d'une carte du réseau cyclable et la rendre disponible au public.	0-5000
94	Promouvoir les différentes installations sportives et les activités qui s'y déroulent.	0-5000
110	Réaliser des capsules environnementales.	0-5000
114	Créer une section « environnement » sur le site Internet de la municipalité.	0-5000
115	Réserver un volet environnemental dans le journal de la ville.	0-5000
116	Utiliser différentes tribunes pour diffuser de l'information.	0-5000
117	Publiciser le nom des entreprises qui posent des gestes «verts».	0-5000
118	Faire connaître les différents gestes «verts» posés par des citoyens.	0-5000
119	Reconnaître les projets environnementaux les plus innovateurs.	0-5000
120	Inclure des représentants des citoyens, organismes et entreprises de la communauté au sein du comité permanent d'implantation du plan vert	0-5000
52	Remplacer les ampoules électriques dans les bâtiments municipaux et les différentes installations par des ampoules moins énergivores.	5000-50000
78	Terminer le Sentier rivage.	5000-50000
83	Revitaliser les terrains de jeux pour enfants existants et évaluer le besoin d'en construire de nouveaux.	5000-50000
51	Évaluer l'efficacité énergétique des édifices municipaux et effectuer les changements qui s'imposeront.	>50000

5. Conclusion

Ce plan vert se veut un outil pour atteindre la vision de la municipalité. Il aborde les thèmes de l'eau, des déchets et polluants, de l'énergie, de l'aménagement du territoire, de la santé et du bien-être, de l'économie et de la participation des citoyens, qui sont tous des éléments importants de la vie en communauté. Bien que parfois ambitieuses, les recommandations et les actions qui figurent dans ce plan vert contribueront au développement durable de la communauté de Shippagan.

Plusieurs facteurs aideront à la réussite de ce plan vert et permettront de lui donner un élan initial positif :

- la volonté politique, tant municipale que provinciale et nationale,
- la participation des citoyens, des organismes communautaires, des institutions et des entreprises,
- une mise en œuvre rapide,
- un suivi rigoureux.

Le comité de travail du plan vert souhaite que la communauté adopte le plan avec enthousiasme, afin d'axer son développement sur la viabilité, pour que tous les membres actuels et à venir de la communauté en bénéficient.

Ce plan vert ne doit pas être considéré comme la conclusion d'un processus, mais plutôt comme le début d'une aventure excitante, pleine de défis, qu'il appartient à la communauté d'entreprendre.

Note aux citoyens et citoyennes

Ce plan vert fait état de 23 recommandations et de 121 actions réparties en sept secteurs stratégiques pour aider la municipalité à atteindre la vision qu'elle s'est donnée. La grande majorité de ces recommandations et actions ont été identifiées par vous, citoyens et citoyennes de Shippagan, au cours des consultations publiques. C'est donc dire qu'il s'agit de votre plan vert. Bien qu'il appartienne à la municipalité de chapeauter la mise en œuvre de ce plan vert, c'est votre participation qui en assurera le succès. Il est donc important de vous impliquer dans ce processus. N'oubliez pas que ce sont vos enfants, ceux de vos voisins et collègues, ceux de vos élus municipaux et ceux de vos dirigeants d'entreprise et de leurs employés, qui profiteront le plus, en bout de ligne, des bienfaits occasionnés par le succès de ce plan vert.

Références

Bérubé, D. 2009. **Communication personnelle**. Géologue, Ministère des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick.

Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne 2006. **Études préliminaires de la ville de Shippagan**. *En ligne* http://capa.peninsuleacadienne.ca/cartes_et_plans/EP_Ship_2007.pdf consulté le 25 août 2009.

Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne 2007. **Plan d'urbanisme municipal de Shippagan**. *En ligne* http://capa.peninsuleacadienne.ca/cartes_et_plans/PM_Ship_2007.pdf consulté le 25 août 2009.

Duguay, D. 2009. **Communication personnelle**. Gestionnaire de compte chez Energie NB.

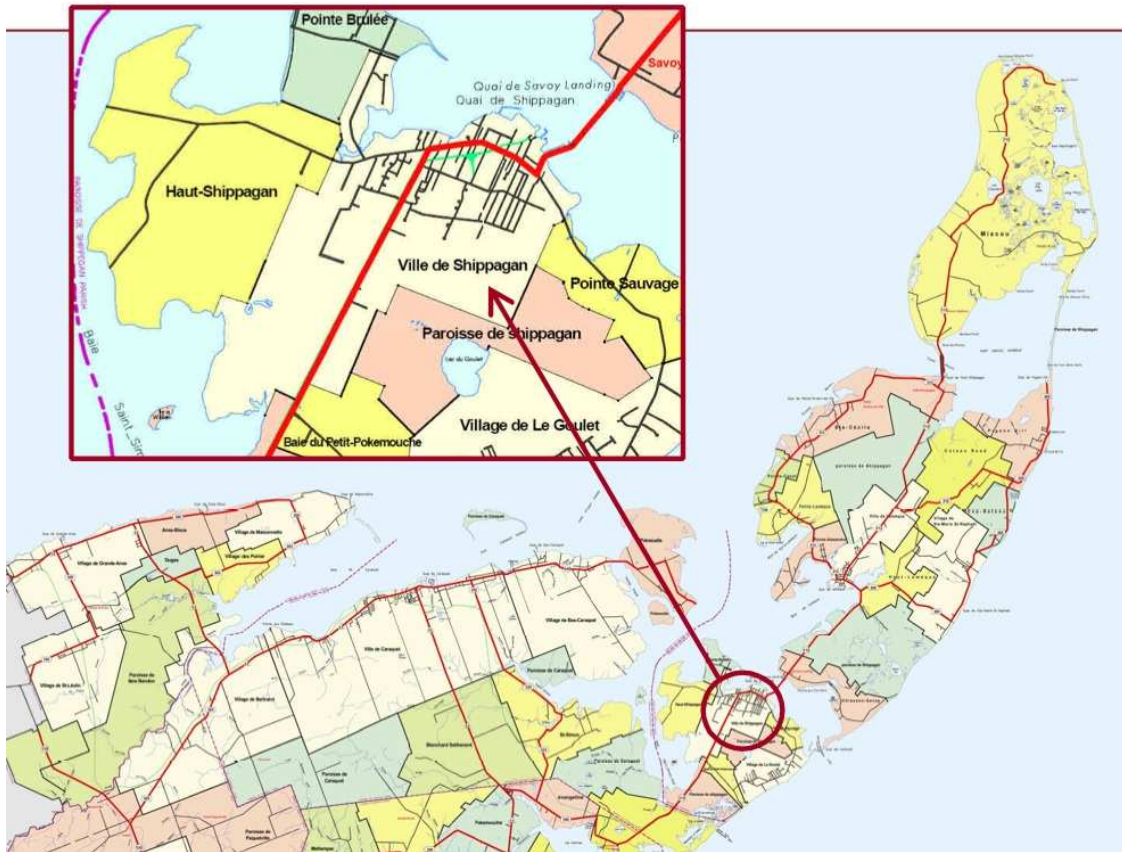
Sheltair Group. 2008. **Visions to Actions, City of Rossland Strategic Sustainability Plan Version 1.1** *En ligne* http://cfcdmall.com/cms/fileadmin/files/VisionsToAction/PDFs/VisionstoAction_SSP_Final1.1_050808.pdf consulté le 24 août 2009.

Tchoukanova, N. Gonzalez, M. et Poirier, S. 2004. **Bonnes pratiques de gestion : transformation des produits marins**. Institut de recherche sur les zones côtières Inc.

Vienneau, J.-G. 2007. **Plan stratégique et communautaire, Territoire de Shippagan 2007-2012**. Soumis au comité de travail et au Conseil municipal par JGV Consultant Inc.

Annexes

Annexe 1 Carte de localisation de Shippagan



Source : Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne. 2006. Études préliminaires de la ville de Shippagan. (http://capa.penisuleacadienne.ca/cartes_et_plans/EP_Ship_2007.pdf)

Annexe 2 Tableaux descriptifs des actions proposées

Les tableaux qui suivent présentent les actions stratégiques en ordre numérique avec des suggestions ou précisions, les outils de mise en œuvre, les recommandations visées, les intervenants, une échelle temporelle et un ordre de grandeur des coûts :

- Des suggestions ou précisions sont données dans la colonne « Commentaires ».
- La colonne « Outils » indique quels outils pourraient être utilisés dans la réalisation de l'action.
- La colonne « Recom. Visée » fait référence à la recommandation principale ainsi qu'à d'autres recommandations qui sont visées par l'action.
- La colonne « Intervenants-clé proposé » indique quel intervenant serait responsable de chapeauter l'action et de recruter d'autres intervenants.
- La colonne « Autres intervenants » indique quels intervenants pourraient venir appuyer l'intervenants-clé par l'entremise de fonds, de connaissances, de ressources humaines, d'expertise, etc. **Se référer à l'annexe 8 pour une définition des abréviations des noms des intervenants.**
- La colonne « Échelle temps » indique si l'action doit être entreprise à court (0 à 3 ans), à moyen (3 à 7 ans), ou à long terme (7 à 10 ans).
- La colonne « Coût » donne une idée d'ordre général du coût potentiel de la mise en œuvre de l'action, de 0 à 5000\$, de 5000 à 25000\$, de 25000 à 50000\$, de 50000 à 100000\$, de 100000 à 500000\$, ou de plus de 500000\$.

Annexe 2.1 - Actions proposées pour la gestion de l'eau

Action stratégique		Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
1	Mettre en place un programme de sensibilisation sur la conservation de l'eau.	EAU-1 P-CIT-1	Informar les gens de la consommation moyenne en eau pour différentes activités quotidiennes, sur les quantités d'eau disponibles et les conséquences d'une pénurie majeure, sur la politique municipale sur l'arrosage des gazons etc. Donner des trucs pour que les gens diminuent leur consommation en eau.	Éducation et sensibilisation	Municipalité	IRZC UMCS	M	0-5000
2	Distribuer du matériel d'économie d'eau.	EAU-1	Une fois par année ou lors d'évènements spéciaux, la municipalité pourrait offrir gratuitement ou à faible coût un certain nombre de troussees d'économie d'eau. Ces troussees pourraient comprendre une pomme de douche à faible débit, un sac réducteur de volume pour la toilette et un baril de recueillement des eaux de pluie.	Programmes et initiatives	Municipalité	Env NB	M	0-5000
3	Faire un suivi de l'état de la ressource phréatique.	EAU-1	Connaître les quantités d'eau disponibles et la vitesse à laquelle les puits se rechargent. Communiquer les résultats aux citoyens.	Études et recherche	Municipalité	Env NB IRZC UMCS	M	5000-25000
4	Évaluer les besoins en eau potable à venir selon différents scénarios démographiques, industriels, énergétiques et climatiques.	EAU-1	Embaucher des experts conseils.	Études et recherche	Municipalité	CAPA CICGS Env NB IRZC UMCS	M	5000-25000
5	Promouvoir et encourager la récupération des eaux de pluie.	EAU-1	Pour donner l'exemple, la ville pourrait recueillir les eaux de pluie de la toiture de l'arène et de la caserne de pompiers. Étant donné les grandes superficies en cause et la proximité des deux bâtiments, la quantité d'eau ainsi recueillie serait importante et servirait à laver les camions de pompier, les voitures municipales et peut-être même à remplir quelques camions de pompier au cours de l'été.	Mesures incitatives/ Programmes et initiatives/ Projets pilotes et démonstrations/ Éducation et sensibilisation	Municipalité	Pompiers	L	5000-25000
6	Installer des compteurs d'eau.	EAU-1	Changer le mode de tarification des eaux et égouts municipal pour qu'il soit basé sur la consommation réelle en eau. S'assurer que le nouveau mode de tarification soit équitable.	Programmes et initiatives	Municipalité		L	>500000
7	Tenir compte des sources d'approvisionnement en eau potable lors de l'établissement de nouvelles industries.	EAU-2	Faire un effort particulier pour respecter le zonage existant ainsi que les lois et règlements en place. Interdire tout développement industriel sur les tourbières à proximité.	Plans, politiques et règlements	Municipalité	CAPA CCS CICGS	C	0-5000

Annexe 2.1 - Actions proposées pour la gestion de l'eau (suite)

Action stratégique		Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
8	Réduire l'utilisation du sel de déglacage à l'intérieur des zones de protection des sources d'eau potable.	EAU-2 POL-3	Favoriser le sable.	Plans, politiques et règlements/ Programmes et initiatives	Municipalité	Transport NB	C	0-5000
9	Réduire l'accessibilité aux puits de la ville.	EAU-2	Informar les gens de la localisation des puits. Identifier convenablement le pourtour de la zone de protection « A ». Voir la possibilité d'élargir la zone de protection « C » de 200 à 300 m.	Programmes et initiatives	Municipalité	Env NB	M	0-5000
10	Évaluer les risques d'intrusion d'eau salée dans les sources d'approvisionnement en eau potable.	EAU-2 A-TER-2	En rapport avec la hausse du niveau marin et les anciennes tourbières exploitées en périphérie.	Études et recherche	Municipalité	Env NB IRZC UMCS	L	25000-50000
11	Sensibiliser les gens aux risques de l'utilisation d'engrais le long des cours d'eau et à la nécessité de conserver des zones tampons.	EAU-3 POL-3	Par exemple, cibler les propriétaires concernés, diffuser de l'information par l'entremise d'un dépliant, du site Internet de la ville ou des médias.	Éducation et sensibilisation	Municipalité	CVESLM IRZC UMCS	C	0-5000
12	Rappeler systématiquement les lois et les règlements en vigueur lors de l'émission des permis de construction à proximité d'un cours d'eau.	EAU-3	Sous forme de dépliant. Bien expliquer le pourquoi des règlements.	Éducation et sensibilisation	CAPA		C	0-5000
13	Adopter une politique et des bonnes pratiques d'entreposage de la neige usée.	EAU-3 POL-3	Identifier des sites aptes à recevoir cette neige. Exiger des entrepreneurs le respect de ces sites sous peine d'amende.	Plans, politiques et règlements/ Programmes et initiatives	Municipalité	Env NB Transport NB	C	0-5000
14	Végétaliser, en incluant des arbres et des arbustes, et maintenir la végétation indigène dans les zones tampons le long des cours d'eau, des zones humides et de la côte.	EAU-3 SA-BE-2 SA-BE-6	Planter des arbres et des arbustes. Ne pas tondre les abords des cours d'eau. Laisser la végétation indigène repousser.	Programmes et initiatives	Municipalité	CVESLM	M	0-5000
15	Procéder à une classification des cours d'eau selon le programme de classification des cours d'eau du Nouveau-Brunswick.	EAU-3	Permettrait d'identifier où sont les problèmes en matière de zones tampons. Voir le site Internet du Ministère de l'environnement du Nouveau-Brunswick (http://www.gnb.ca/0009/0371/0003/0001-f.asp).	Programmes et initiatives	CVESLM	Env NB IRZC UMCS Club NPA	M	5000-25000
16	Modifier ou éliminer les structures qui interfèrent avec le cours naturel de l'eau des ruisseaux.	EAU-3	Apporter des modifications de façon graduelle, à mesure que les structures se dégraderont et devront être réparées ou remplacées.	Programmes et initiatives	Municipalité	Env NB Transport NB	L	>500000

Annexe 2.1 - Actions proposées pour la gestion de l'eau (suite)

Action stratégique		Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
17	Travailler de concert avec les industries qui déversent leurs eaux usées dans la baie pour réduire leur impact.	EAU-4 POL-3	Promouvoir les bonnes pratiques de gestion comme dans le « Guide de bonnes pratiques de gestion de la matière première, de l'eau et des effluents pour les usines de transformation de produits marins du Nouveau-Brunswick » (Tchoukanova <i>et al</i> 2004). Promouvoir les systèmes de flottation à air dissous « DAF » qui captent les sédiments et les produits chimiques des rejets d'usines (http://www.ptecserve.com). Former un comité de travail pour étudier le problème, trouver et tester des mesures correctives.	Mesures incitatives/ Projets pilotes et démonstrations/ Partenariats et collaboration/ Éducation et sensibilisation	Municipalité	CICGS Env NB IRZC UMCS	C	5000-25000
18	Voir la possibilité de contrôler ou d'interdire l'utilisation de certains matériaux dans l'édification de structures pour contrer l'érosion.	EAU-4 POL-3	Par exemple, les bois traités avec des produits chimiques ou pétroliers. De concert avec la CAPA et le Ministère de l'environnement du Nouveau-Brunswick.	Plans, politiques et règlements	Municipalité	CAPA Env NB	M	0-5000
19	Régler les problèmes de débordement et d'infiltration d'eau du système de traitement des eaux usées municipal.	EAU-4 POL-3	Réduire le volume d'eau à traiter en séparant les eaux pluviales des eaux d'égouts, changer les tuyaux des sections non étanches du réseau par lesquelles l'eau souterraine s'infiltré.	Programmes et initiatives	Municipalité	Env NB	M	>500000
20	Inventorier et éliminer les sources ponctuelles de pollution de l'eau.	EAU-4 POL-3	Caractériser chaque source de pollution et en évaluer la teneur en polluants. Apporter les correctifs nécessaires pour améliorer la situation le cas échéant.	Programmes et initiatives	Municipalité	IRZC Env NB CVESLM	M	5000-25000
21	Réduire l'émission de polluants lors de l'entretien et du nettoyage des bateaux.	EAU-4 POL-3	Mettre à la disposition des propriétaires de bateau des sites appropriés de nettoyage des bateaux, de récupération des eaux usées, des vieilles huiles, etc. Pour l'instant, il n'y a qu'un site de récupération des huiles usées. Travailler de concert avec l'administration portuaire et la marina. Faire de la sensibilisation.	Programmes et initiatives	APS	Amis Marina	M	5000-25000
22	Évaluer la teneur en polluants et la qualité de l'eau de la baie de Shippagan.	EAU-4	Échantillonner et analyser l'eau et les sédiments marins à des endroits stratégiques.	Études et recherche	IRZC	Env NB CVESLM UMCS	M	50000-100000

Annexe 2.2 - Actions proposées pour les déchets et les polluants

Action stratégique		Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
23	Pratiquer la règle des trois R (réduire, réutiliser et recycler) au niveau de l'appareil municipal.	POL-1	Étudier la possibilité de distribuer le journal de la ville autrement que dans les casiers postaux où plusieurs journaux finissent directement dans la poubelle du bureau de poste (ex : par Internet). Informatiser davantage certains services de la municipalité (ex : payes et facturations). Régler les options d'impression par défaut des imprimantes de la municipalité de sorte que les impressions se fassent recto/verso. Réutiliser le papier pour en faire du papier brouillon. Utiliser du papier recyclé pour les usages internes de la municipalité. Installer des bacs de recyclage dans les différents bâtiments municipaux.	Plans, politiques et règlements/ Programmes et initiatives/ Éducation et sensibilisation	Municipalité		C	0-5000
24	Faciliter la mise en place du système de triage sec/humide d'ici 2011 effectué par le COGEDES.	POL-1	Les plans conceptuels sont déjà prêts. Une semaine de collecte de déchets et l'autre de collecte de recyclage. La municipalité devra approuver les coûts supplémentaires de cette initiative, soit l'équivalent d'environ 11\$ par relevé d'impôt foncier.	Plans, politiques et règlements/ Partenariats et collaboration/ Éducation et sensibilisation	Municipalité	COGEDES	C	0-5000
25	Faire une collecte annuelle de déchets sur le rivage de la baie de Shippagan, le long des cours d'eau et sur le territoire de la ville en général.	POL-1-3 EAU-3-4 SA-BE-6	Identifier et nettoyer les dépotoirs clandestins. Organiser des collectes de déchets en collaboration avec des organismes pertinents. Participer au programme Ménage ton rivage de Pêches et Océans.	Programmes et initiatives/ Éducation et sensibilisation	CVESLM	Écoles UMCS Club NPA	C	0-5000
26	Promouvoir le recyclage à la maison et dans les institutions et les entreprises de la municipalité.	POL-1 P-CIT-1	Informers les citoyens de la localisation des sites de récupération. Installer des dépôts dans des endroits stratégiques de la ville.	Programmes et initiatives/ Éducation et sensibilisation	Municipalité	COGEDES	C	0-5000
27	Identifier et adopter des stratégies avec les commerçants pour éliminer les sacs de plastique.	POL-1	Par exemple, octroyer un rabais de 5 cents en plus de faire payer 5 cents pour chaque sac de plastique.	Partenariats et collaboration/ Projets pilotes et démonstrations/ Programmes et initiatives/ Éducation et sensibilisation	CCS	Municipalité	C	0-5000

Annexe 2.2 - Actions proposées pour les déchets et les polluants (suite)

	Action stratégique	Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
28	Valoriser l'eau potable de la municipalité pour décourager les gens de consommer l'eau en bouteille.	POL-1 P-CIT-1	Sensibiliser la population à utiliser des bouteilles réutilisables. Sensibiliser les écoles et les encourager à éliminer les machines distributrices d'eau.	Éducation et sensibilisation	Municipalité	UMCS Écoles CCNBPA	M	0-5000
29	Voir avec certains restaurants ou organisateurs d'événements spéciaux la possibilité d'instaurer une consigne de un ou deux cents sur les contenants de certains produits.	POL-1 SA-BE-6	Verres en carton ou plastique pour café et autres boissons.	Partenariats et collaboration/ Programmes et initiatives/ Éducation et sensibilisation	CCS	Municipalité	M	0-5000
30	Instaurer une consigne lors de l'émission des permis de construction ou de rénovation qui sera retournée sur la preuve que les déchets de construction ont été traités convenablement.	POL-1 A-TER-1	Gérée par la CAPA. Récupérer les matériaux qui peuvent être réutilisés. Recycler ce qui peut l'être et disposer de ce qui ne peut pas être réutilisé ou recyclé de façon convenable.	Plans, politiques et règlements/ Programmes et initiatives/ Éducation et sensibilisation	CAPA	COGEDES Municipalité	M	0-5000
31	Instaurer un marché aux puces de type « troc ».	POL-1	Les gens viennent pour échanger leurs vieux objets. Pourrait se faire pendant la journée de la terre.	Projets pilotes et démonstrations	Municipalité	UMCS	M	0-5000
32	Doter la municipalité d'un site de compostage municipal et encourager le compostage à la maison.	POL-1	Un site de compostage municipal pour les déchets tels que gazon, feuilles d'arbre, branches etc. et non pas pour les déchets de table. Promouvoir les ateliers de compostage offerts par la COGEDES.	Projets pilotes et démonstrations/ Éducation et sensibilisation	Municipalité	COGEDES	M	5000-25000
33	Continuer à travailler pour réduire l'impact de l'usine de farine de poisson sur la qualité de l'air.	POL-2	La situation s'est beaucoup améliorée ces dernières années, mais elle demeure problématique. Former un comité de travail pour étudier le problème, trouver et tester des mesures correctives. Voir si les systèmes avec du charbon actif seraient efficaces. Jouer sur l'image positive que gagnerait l'industrie.	Partenariats et collaboration/ Programmes et initiatives/ Éducation et sensibilisation	Municipalité	FN Env NB IRZC UMCS	C	5000-25000
34	Continuer à travailler pour réduire les émissions de poussière de tourbe de l'usine de transformation de la tourbe.	POL-2	Former un comité de travail pour étudier le problème, trouver et tester des mesures correctives. Jouer sur l'image positive que gagnerait l'industrie.	Partenariats et collaboration/ Programmes et initiatives/ Éducation et sensibilisation	Municipalité	Jiffy Env NB IRZC	C	5000-25000

Annexe 2.2 - Actions proposées pour les déchets et les polluants (suite)

Action stratégique		Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
35	Mettre en place une politique contre la marche au ralenti des véhicules pour les employés municipaux.	POL-2	Mettre des affiches sur les tableaux de bord pour rappeler aux employés de cesser la marche au ralenti.	Plans, politiques et règlements/Éducation et sensibilisation	Municipalité		C	0-5000
36	Adopter une politique pour limiter les services de restauration à l'auto.	POL-2	Commencer par montrer l'exemple en exigeant que les employés municipaux n'utilisent pas les services à l'auto.	Plans, politiques et règlements/Éducation et sensibilisation	Municipalité	CCS	C	0-5000
37	Adopter une politique d'entretien obligatoire de la flotte municipale.	POL-2	Après tant de kilomètres ou tant d'heures d'utilisation ou encore de façon régulière selon le type d'équipement.	Plans, politiques et règlements	Municipalité		M	0-5000
38	Adopter une politique de remplacement des véhicules et des équipements de la flotte municipale qui ont atteint leur durée de vie utile par des voitures et des équipements plus performants.	POL-2	Ne pas s'acharner sur des véhicules et des pièces d'équipement qui ont atteint ou même dépassé leur durée de vie utile car ils deviennent très polluants.	Plans, politiques et règlements	Municipalité		M	0-5000
39	Favoriser les véhicules hybrides ou à faible consommation lors du renouvellement de la flotte de véhicules de la municipalité.	POL-2 ENE-2	Lors de l'achat d'un nouveau véhicule, choisir de préférence le véhicule à plus faible consommation d'essence.	Programmes et initiatives	Municipalité		M	0-5000
40	Sensibiliser les gens à utiliser un moyen de transport alternatif à l'auto pour les courtes distances.	POL-2 P-CIT-1	Par exemple, faire des capsules environnementales vantant les bienfaits de la marche et du vélo.	Éducation et sensibilisation	Municipalité		M	0-5000
41	Adopter une politique sur les systèmes de chauffage.	POL-2 ENE-1-2	Interdire les systèmes qui utilisent les vieilles huiles. Encourager, par des incitatifs, l'utilisation de poêle à bois plus performants. Encourager l'utilisation de produits alternatifs comme les briquettes au lieu du bois de chauffage traditionnel.	Plans, politiques et règlements/Éducation et sensibilisation	Municipalité	Energie NB	M	0-5000
42	Adopter une politique municipale contre l'usage des pesticides de synthèse selon ce que permet la loi provinciale.	POL-3 EAU-2-3-4	Cesser l'utilisation de pesticides sur les terrains de la ville. Encourager la province à interdire l'utilisation de pesticides à des fins esthétiques sur l'ensemble du territoire. Promouvoir l'usage de pesticides biologiques comme le <i>Bacillus thuringiensis</i> (BT) ou des alternatives comme les cabanes d'oiseaux et de chauve-souris.	Plans, politiques et règlements/Éducation et sensibilisation	Municipalité	Env NB	C	0-5000

Annexe 2.2 - Actions proposées pour les déchets et les polluants (suite)

Action stratégique		Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
43	Utiliser des produits de nettoyage écologiques dans les édifices municipaux.	POL-3 EAU-2-3-4	Vérifier auprès de l'UMCS qui utilise déjà ces produits. Essayer des nouveaux produits. Informer les citoyens si les produits fonctionnent bien.	Programmes et initiatives	Municipalité	UMCS	C	0-5000
44	Utiliser des dégraisseurs écologiques pour l'entretien de la flotte municipale.	POL-3, EAU-2, 3, 4	Il existe des solvant et dégraisseurs biodégradables pour enlever les graisses, les huiles, etc. en remplacement des solvants courants qui sont nocifs.	Programmes et initiatives	Municipalité		C	0-5000
45	Tenir une liste à jour des endroits où les citoyens peuvent se procurer des produits de nettoyage écologiques.	POL-3	Répertorier les endroits et mettre la liste sur le site Internet de la ville.	Programmes et initiatives	Municipalité	UMCS	C	0-5000
46	Sensibiliser les gens aux risques associés aux déversements de leurs produits dangereux dans les égouts et dans l'environnement.	POL-3 P-CIT-1 EAU-2-3-4	Risques pour l'environnement et la santé. Donner de l'information sur la législation en place et sur comment bien s'en débarrasser sur le site Internet de la municipalité.	Éducation et sensibilisation	Municipalité	COGEDES	M	0-5000
47	Aider les citoyens à se débarrasser plus facilement de leurs produits dangereux.	POL-3	Installer un site permanent pour le dépôt de ces produits.	Programmes et initiatives/ Partenariats et collaboration/ Éducation et sensibilisation	Municipalité	COGEDES	M	50000-100000
48	Localiser et délimiter les sites contaminés.	POL-3 EAU-2-3-4	Commander une étude d'une firme d'expert conseil. Connaître la nature et l'étendue des dégâts.	Études et recherche	Municipalité	CAPA Env NB	M	100000-500000
49	Tenir un inventaire de tous les types de produits dangereux et les quantités utilisées par l'ensemble des entreprises sur le territoire de la municipalité.	POL-3	Pourrait être fait par l'entremise des pompiers.	Programmes et initiatives/ Partenariats et collaboration	Municipalité	Pompiers	M	5000-25000
50	Décontaminer les sites contaminés.	POL-3 EAU-2	Commencer par les plus menaçants pour les nappes d'eau souterraines.	Programmes et initiatives	Municipalité	CAPA Env NB	L	>500000

Annexe 2.3 - Actions proposées pour l'énergie

Action stratégique		Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
51	Évaluer l'efficacité énergétique des édifices municipaux et effectuer les changements qui s'imposeront.	ENE-1 A-TER-1	Avec l'aide d'Efficacité NB. Considérer différents scénarios d'amélioration. Élaborer un plan pour la réalisation des travaux qui devront s'échelonner sur plusieurs années. Nécessitera peut-être l'embauche d'une firme d'experts conseils.	Programmes et initiatives	Municipalité	Energie NB	C-M-L	>500000
52	Remplacer les ampoules électriques dans les bâtiments municipaux et les différentes installations par des ampoules moins énergivores.	ENE-1	Utiliser des ampoules fluorescentes (en spirale) dans les bâtiments. Utiliser des ampoules de type COBRA sur les lampadaires de rue. Utiliser des ampoules de type T-5 dans l'aréna. Utiliser des ampoules de type LED sur les décorations de Noël. Changer les ampoules graduellement.	Programmes et initiatives	Municipalité	Energie NB	C	25000-50000
53	Adopter une politique pour inciter les employés municipaux à éteindre les ordinateurs et les lumières lorsqu'ils ne s'en servent pas et encourager les citoyens, les entreprises et les institutions à adopter des politiques semblables.	ENE-1 P-CIT-1	Installer des affiches à des endroits stratégiques pour rappeler aux employés d'éteindre les lumières et les ordinateurs.	Plans, politiques et règlements/ Éducation et sensibilisation	Municipalité	Energie NB	C	0-5000
54	Transmettre aux citoyens la liste des différents programmes existants susceptibles de les aider à améliorer l'efficacité énergétique de leur demeure.	ENE-1 P-CIT-1	Répertorier les programmes et mettre la liste sur le site Internet et dans le journal de la ville.	Éducation et sensibilisation	Municipalité	Energie NB	C	0-5000
55	Remettre un guide aux citoyens qui donnerait des exemples et des trucs en rapport avec l'économie d'énergie dans les activités quotidiennes.	ENE-1 P-CIT-1	Utiliser un guide existant si possible. Voir site Internet EfficacitéNB.	Éducation et sensibilisation	Municipalité	Energie NB	C	0-5000
56	Remettre aux citoyens, lors d'une demande de permis de construction, un guide spécialisé pour la construction nordique.	ENE-1-2 A-TER-1 P-CIT-1	Guide sur les différents systèmes de chauffage, façons d'isoler la maison, types de matériaux de construction, orientation et emplacement du bâtiment et des fenêtres en rapport avec le soleil etc. Utiliser un guide existant si possible, voir site Internet EfficacitéNB.	Éducation et sensibilisation	CAPA	Energie NB	C	0-5000
57	Optimiser l'utilisation des compresseurs à air dans les bassins de sédimentation du système de traitement des eaux usées de la ville.	ENE-1	Pourraient être programmés selon les besoins.	Programmes et initiatives	Municipalité		M	5000-25000
58	Revoir et corriger l'efficacité des pompes et de la tuyauterie dans les stations de pompage.	ENE-1	Automatiser davantage le système. Le moteur des pompes dans les réservoirs est trop puissant pour les besoins actuels.	Programmes et initiatives	Municipalité		L	25000-50000

Annexe 2.3 - Actions proposées pour l'énergie (suite)

Action stratégique		Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
59	Promouvoir l'énergie éolienne.	ENE-2 A-TER-1	Par exemple, réviser la réglementation pour permettre l'installation de petites éoliennes privées.	Études et recherche/ Plans, politiques et règlements/ Mesures incitatives	Municipalité	CAPA Energie NB	M	5000-25000
60	Promouvoir les sources de chauffage alternatives pour les bâtiments municipaux et privés.	ENE-2 A-TER-1	En collaboration avec Efficacité NB. Par exemple, voir la possibilité d'installer un système de thermopompe pour chauffer l'hôtel de ville et l'aréna simultanément.	Études et recherche, Programmes et initiatives	Municipalité	Energie NB	M	5000-25000
61	Étudier la possibilité de construire et d'exploiter un site de production d'énergie éolienne municipal.	ENE-2	Faire une étude pour évaluer le potentiel éolien sur la tourbière au Sud de Shippagan et la faisabilité d'un tel projet.	Études et recherche	Municipalité	Energie NB UMCS IRZC	M	25000-50000
62	Encourager les usines à récupérer la chaleur qui est évacuée sous forme de vapeur ou autre pour s'en servir comme source de chauffage.	ENE-1-2 A-TER-1 P-CIT-1	Identifier les usines concernées. En cibler quelques-unes pour commencer et ensuite aller voir les autres.	Éducation et sensibilisation/ Mesures incitatives	CCS	Municipalité	M	0-5000

Annexe2.4 - Actions proposées pour l'aménagement du territoire

	Action stratégique	Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
63	Encourager les entreprises et les institutions à adopter une politique environnementale.	A-TER-1 POL-1-2-3 P-CIT-1 ENE-1-2 EAU-1	Par exemple, un plan d'aménagement des espaces verts, un plan d'efficacité énergétique, des objectifs de réduction des déchets et de la consommation d'eau et l'utilisation d'énergie en provenance de sources alternatives (géothermie, solaire, éolien). Pourrait passer par des incitatifs. Cibler les plus grosses entreprises et institutions en premier lieu.	Éducation et sensibilisation/ Mesures incitatives	CCS	Municipalité CICGS	C	0-5000
64	Concentrer les nouvelles industries dans les parcs industriels.	A-TER-1 EAU-2	Faire un effort particulier pour respecter les plans et les politiques déjà en place.	Plans, politiques et règlements	Municipalité	CAPA	C	0-5000
65	Limiter l'étalement des constructions.	A-TER-1	Faire un effort particulier pour respecter les plans et les politiques déjà en place.	Plans, politiques et règlements	Municipalité	CAPA	C	0-5000
66	Limiter les modifications de zonage.	A-TER-1	Faire un effort particulier pour respecter les plans et les politiques déjà en place.	Plans, politiques et règlements	Municipalité	CAPA	C	0-5000
67	Encourager les promoteurs de projets à conserver au moins 8 à 10 % de la superficie développée en espace vert.	A-TER-1 SA-BE-2-6 P-CIT-1	Procéder par des mesures incitatives ou par des règlements.	Éducation et sensibilisation/ Mesures incitatives	Municipalité	CAPA	C	0-5000
68	Doter la municipalité d'un plan d'aménagement forestier et des espaces verts.	A-TER-1 SA-BE-2-6	Un plan avec des politiques sur la coupe et la plantation d'arbres sur les terres privées et municipales visant à protéger les arbres existants et à optimiser le nombre et la distribution des arbres, arbustes et espaces verts dans la municipalité. Éviter les erreurs comme les vieux arbres coupés pour faire le stationnement de l'ancienne pharmacie Essaim.	Plans, politiques et règlements	Municipalité	CAPA IRZC	M	5000-25000
69	Offrir des incitatifs aux constructeurs qui optimisent l'efficacité énergétique de leur édifice.	A-TER-1 P-CIT-1 ENE-1-2	Par exemple, réduire les frais de permis de construction.	Mesures incitatives/ Programmes et initiatives	Municipalité	CAPA	M	5000-25000
70	Inciter les commerces à faire leur stationnement à l'arrière et à aménager leur terrain.	A-TER-1, SA-BE-6, P-CIT-1	Promouvoir la question d'esthétique. Ne donne pas l'impression d'une ville faite pour les voitures.	Éducation et sensibilisation/ Mesures incitatives	CCS	Municipalité CACVS	M	0-5000

Annexe 2.4 - Actions proposées pour l'aménagement du territoire (suite)

	Action stratégique	Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
71	Localiser et délimiter les zones à risques d'inondations et d'érosion selon divers scénarios d'augmentation du niveau marin.	A-TER-2	Travailler de concert avec le Ministère de l'environnement du N.-B. et Environnement Canada. Commander une étude d'une firme d'experts conseils.	Études et recherche	Municipalité	CAPA Env NB Env Canada IRZC UMCS	M	25000-50000
72	Limiter les développements dans les zones à risques d'inondations et d'érosion.	A-TER-3	Par l'entremise de zonage et du processus d'attribution de permis. Faire un effort particulier pour respecter les plans et les politiques déjà en place. Adapter les plans et les politiques suite à une meilleure délimitation des zones à risque, s'il y a lieu.	Plans, politiques et règlements	Municipalité	CAPA Env NB	M	0-5000
73	Faire connaître aux gens les moyens légaux qui existent pour protéger les berges contre l'érosion qui sont environnementaux et efficaces.	A-TER-3 P-CIT-1 EAU-4	Sur le site Internet de la ville ou de la CAPA.	Éducation et sensibilisation	Municipalité	CAPA CVESLM	M	0-5000
74	Commencer à réfléchir sur des moyens à prendre pour protéger la Route 113 contre les inondations et l'érosion.	A-TER-3	Travailler de concert avec la CAPA et les ministères de l'environnement et du transport du N.-B. Identifier et considérer différentes alternatives.	Études et recherche	Municipalité	CAPA Env NB Transport NB	M	5000-25000

Annexe 2.5 - Actions proposées pour la santé et le bien-être

Action stratégique		Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
75	Doter la municipalité d'un plan de transport actif qui comprendrait les actions (79) (80) (81) (82).	SA-BE-1-2 ENE-1 POL-2 A-TER-1	Embaucher une firme d'experts conseils.	Plans, politiques et règlements	Municipalité		C	5000-25000
76	Cartographier les espaces verts et les sentiers cyclables.	SA-BE-1-2 A-TER-1	Afficher la carte sur le site Internet de la ville et peut-être en envoyer une copie aux citoyens sous forme de dépliant.	Programmes et initiatives	CAPA	Municipalité	C	0-5000
77	Doter la municipalité d'une carte du réseau cyclable et la rendre disponible au public.	SA-BE-1 A-TER-1	Travailler avec la CAPA. Distribuer la carte aux sites d'information touristique.	Programmes et initiatives	Municipalité	CAPA	C	0-5000
78	Terminer le Sentier rivage.	SA-BE-1 A-TER-1	Le sentier est magnifique et très populaire auprès de la population et des visiteurs, mais son parcours n'a pas encore été complété, puisqu'il s'arrête au Centre Marin, alors qu'il devait se poursuivre jusqu'au parc Duguay-Mallet.	Programmes et initiatives	Municipalité		C	25000-50000
79	Développer et augmenter le nombre de pistes cyclables au centre-ville et le long des artères principales.	SA-BE-1 POL-2 A-TER-1	Augmenter le nombre de bandes cyclables le long des routes de la ville. Sécuriser ces bandes en y interdisant toute circulation automobile et tout stationnement de voiture.	Programmes et initiatives	Municipalité	Amis V-R PA	M	5000-25000
80	Consolider le réseau de pistes cyclables et le relier aux parcs et attractions de la ville.	SA-BE-1 A-TER-1	Relier les différentes pistes cyclables entre elles, au Sentier rivage et même au camping Shippagan. Indiquer le kilométrage entre les endroits stratégiques. Installer des supports à vélo à des endroits stratégiques.	Programmes et initiatives	Municipalité	Amis V-R PA	M	5000-25000
81	Transformer une partie du réseau cyclable en piste de ski de fond l'hiver.	SA-BE-1 A-TER-1	Travailler avec les clubs de ski locaux. Permettrait d'étendre le réseau existant et favoriserait le transport actif durant l'hiver.	Programmes et initiatives	Municipalité	Club ski	M	5000-25000
82	Prendre en main la gestion de la portion de la piste cyclable le long de la Route 113 qui est à l'intérieur des limites de la ville.	SA-BE-1 A-TER-1	Asphalter la piste cyclable jusqu'aux limites de la ville. Pourrait «vendre» des sections de piste comme activité de levée de fonds. Travailler conjointement avec les clubs de VTT et la GRC pour éliminer les VTT de la piste cyclable.	Programmes et initiatives	Municipalité	FVTTNB GRC SentiersNB	L	100000-500000

Annexe 2.5 - Actions proposées pour la santé et le bien-être (suite)

Action stratégique		Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
83	Revitaliser les terrains de jeux pour enfants existants et évaluer le besoin d'en construire de nouveaux.	SA-BE-2 A-TER-1	Nouveau terrain sur la rue Pointe-Brûlée?	Programmes et initiatives	Municipalité	Club Lion Club Richelieu Chevaliers	C	50000-100000
84	Nettoyer les berges et la plage en arrière du parc Dugay-Mallet et construire un accès piétonnier à la plage à partir du parc.	SA-BE-2-6 EAU-4 POL-1	Cette plage est très visible et relativement facile d'accès pour les touristes à cause du parc et du stationnement à proximité, mais elle est peu attrayante.	Programmes et initiatives	Municipalité	Env NB Club Lion Club Richelieu	M	5000-25000
85	Mettre en valeur le parc du Centenaire.	SA-BE-2 A-TER-1	Par exemple, ajouter des bancs et des tables de pique-nique, des sculptures et des œuvres artistiques, etc.	Programmes et initiatives	Municipalité	Légion	M	5000-25000
86	Étudier la possibilité de nettoyer le site de l'ancienne usine près du pont et aménager une halte routière/site de pique-nique pour les gens qui s'arrêtent pour photographier les bateaux.	SA-BE-2-6 POL-1-3	Le site est déjà utilisé malgré son état. Travailler avec le propriétaire du terrain.	Programmes et initiatives	Municipalité	Club Lion Club Richelieu Chevaliers	M	0-5000
87	Étudier la possibilité de créer un centre ou un sentier d'interprétation sur les tourbières au sud de Shippagan.	SA-BE-1-2 A-TER-1	Monter un projet et faire une étude de faisabilité. Impliquer des partenaires économiques.	Études et recherche	Municipalité	APTNB Club NPA RN NB Tour Parcs NB Gouv Loc NB	L	5000-25000
88	Conscientiser les gens face à la distance parcourue par certains aliments avant de se retrouver sur les tablettes des épiceries locales.	SA-BE-3 ENE-1 P-CIT-1 POL-2	Traduire ces kilomètres en quantité de gaz à effet de serre. Jouer sur l'aspect économique pour la région.	Éducation et sensibilisation	Municipalité	CCS	M	0-5000
89	Identifier les produits locaux et la période où ils sont disponibles.	SA-BE-3	Consulter les producteurs et les commerçants.	Études et recherche	Municipalité		M	0-5000
90	Développer une section de produits locaux dans les épiceries.	SA-BE-3	Travailler avec les producteurs et les commerçants.	Programmes et initiatives, Partenariats et collaboration	CCS		M	0-5000
91	Créer un carré des artisans pendant le Festival des pêches et de l'aquaculture.	SA-BE-3	Servirait de lieu de rassemblement avec animation. Que des produits locaux (musique, nourriture, artisanat).	Projets pilotes et démonstrations	Festival des pêches et de l'aquaculture	Municipalité	M	0-5000

Annexe 2.5 - Actions proposées pour la santé et le bien-être (suite)

	Action stratégique	Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
92	Étudier la possibilité d'établir un marché une journée par semaine.	SA-BE-3	Un jour différent que celui de Tracadie-Sheila.	Études et recherche	CCS	Municipalité	M	0-5000
93	Lancer un projet pilote de jardin potager communautaire et promouvoir la culture de fruits et légumes en général dans la municipalité.	SA-BE-2-3-4 P-CIT-1	Créer un comité. Identifier un terrain qui s'y prêterait bien. Pourrait être à proximité du site de compostage municipal. En faire un lieu de rencontre et d'échange de connaissances avec sessions d'information « Pouce vert » une fois par semaine.	Projets pilotes et démonstrations	Municipalité	Club AO	L	0-5000
94	Promouvoir les différentes installations sportives et les activités qui s'y déroulent.	SA-BE-4 P-CIT-1	Piscine, complexe sportif, aréna, sentiers, terrains de tennis et complexe derrière l'école Marie-Esther, etc. Sur le site Internet et dans le journal de la ville.	Programmes et initiatives	Municipalité		C	0-5000
95	Lancer des défis récréatifs inter-entreprise.	SA-BE-4 P-CIT-1	Par exemple, l'entreprise qui marchera le plus de kilomètres durant un mois.	Programmes et initiatives	CCS	Municipalité	M	0-5000
96	Étudier la possibilité d'implanter un système de taxi-bus.	SA-BE-5 ENE-1 POL-2	S'inspirer du système de Rimouski. Pourrait se faire en partenariat avec les autres villes de la Péninsule acadienne.	Études et recherche	Municipalité	Forum MPA	M	5000-25000
97	Établir un programme de sensibilisation et de promotion du co-voiturage.	SA-BE-5 ENE-1 P-CIT-1 POL-2	Encourager les entreprises à créer des incitatifs au co-voiturage pour leurs employés.	Programmes et initiatives/ Partenariats et collaboration/ Éducation et sensibilisation	Municipalité	UMCS CCS	M	0-5000
98	Créer un babillard de co-voiturage en ligne.	SA-BE-5 ENE-1 POL-2	Sur le site Internet de la ville ou de l'université.	Programmes et initiatives	Municipalité	UMCS	M	0-5000
99	Encourager les corvées de nettoyage.	SA-BE-6 A-TER-1 P-CIT-1 POL-1	Trouver des partenaires pour financer certaines causes comme incitatifs. Impliquer les jeunes. Encourager les entreprises à allouer une heure au printemps et une heure à l'automne à chaque employé pour nettoyer les environs immédiats de l'entreprise.	Partenariats et collaboration/ Programmes et initiatives/ Éducation et sensibilisation	Municipalité	UMCS Écoles CVESLM CCS CACVS	C	0-5000

Annexe 2.5 - Actions proposées pour la santé et le bien-être (suite)

Action stratégique		Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
100	Continuer à améliorer l'esthétisme de la 1 ^{re} Rue.	SA-BE-6 A-TER-1	Par exemple, planter des arbres, arbustes et fleurs, enfouir les fils électriques. Inclure cette rue dans la Corporation pour l'amélioration du centre-ville.	Programmes et initiatives	CACVS	Municipalité	M	25000-50000
101	Décréter une journée pour l'embellissement de la ville.	SA-BE-6 A-TER-1 P-CIT-1	Donner des arbres et des fleurs aux citoyens ou leur vendre à faible coût.	Programmes et initiatives	CACVS	Municipalité	M	0-5000

Annexe 2.6 - Actions proposées pour l'économie

Action stratégique		Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
102	Adopter une politique de développement économique visant l'industrie verte en général.	ECO-1	Dans le cadre de la stratégie de développement économique de la ville. Cibler l'éco-tourisme, l'industrie de l'énergie éolienne et les entreprises de 2e et de 3e transformation en particulier.	Plans, politiques et règlements	Municipalité	APECA CCS CICGS	C	0-5000
103	Sensibiliser et informer les divers intervenants de développement économique, les entreprises et les citoyens de l'orientation verte de la ville par rapport au développement économique.	ECO-1	Faire connaître et expliquer la politique de développement économique visant l'industrie verte en général une fois adoptée.	Éducation et sensibilisation	Municipalité	APECA CCS CICGS	C	0-5000
104	Encourager les entreprises existantes à faire de la 2e et 3e transformation.	ECO-1	Par l'entremise de mesures incitatives. En faisant de la sensibilisation et de l'éducation et en contribuant à des projets pilotes initiés par l'industrie.	Mesures incitatives/ Programmes et initiatives/ Partenariats et collaboration/ Éducation et sensibilisation	Municipalité	APECA CCS CICGS	M	5000-25000
105	Identifier les caractéristiques de la communauté susceptibles d'attirer des industries vertes.	ECO-1	Faire une recherche pour bien identifier les caractéristiques de la communauté qui répondraient aux besoins d'industries vertes.	Études et recherches	Municipalité	APECA CCS CICGS	M	0-5000
106	Faire la promotion des atouts de la communauté susceptibles d'attirer des industries vertes.	ECO-1	Venter les mérites de la communauté sur le site Internet de la ville et dans les médias. Préparer une trousse d'information.	Programmes et initiatives/ Éducation et sensibilisation	Municipalité	APECA CCS CICGS	M	5000-25000
107	Offrir des incitatifs aux entreprises de type industrie verte pour les attirer.	ECO-1	Par exemple, des réductions de taxes ou des coûts de certains services.	Mesures incitatives/ Programmes et initiatives	Municipalité	APECA CCS CICGS	M	5000-25000

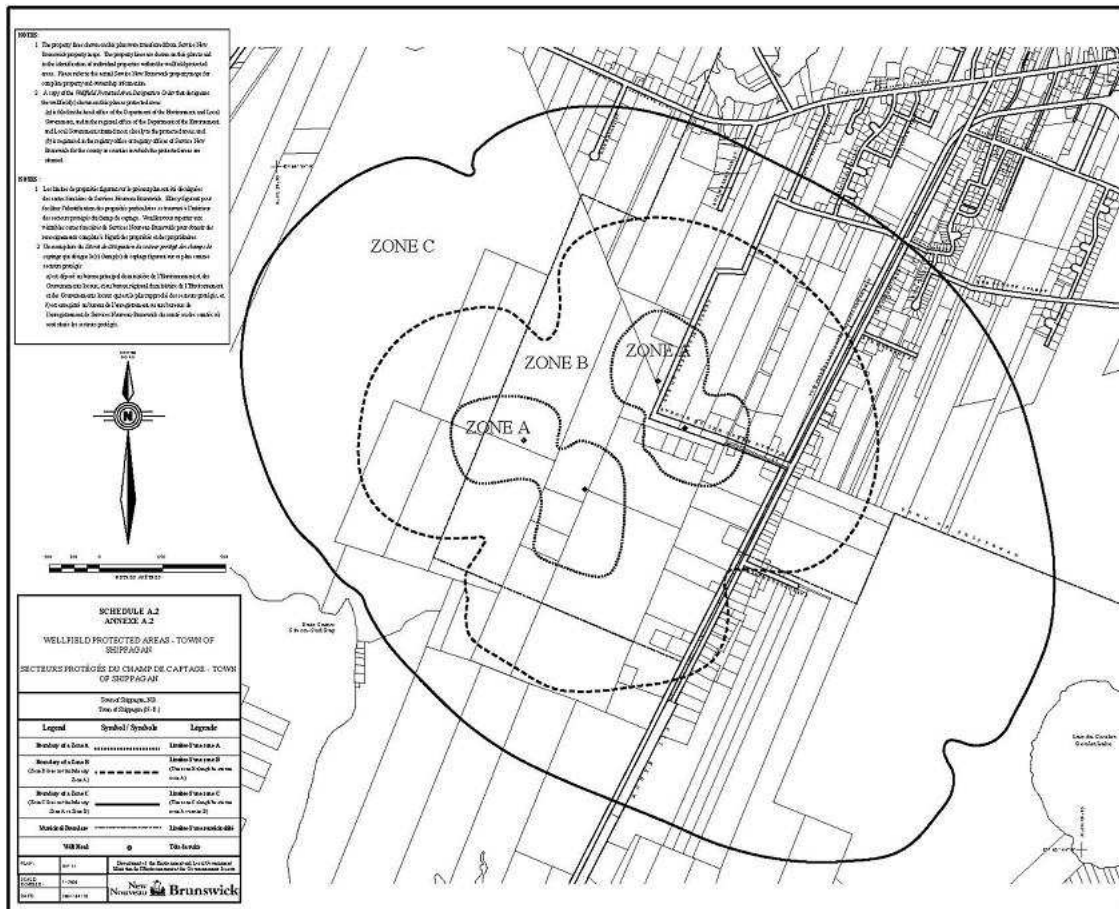
Annexe 2.7 - Actions proposées pour la participation des citoyens

Action stratégique		Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
108	Approcher les différents organismes communautaires pour qu'ils sensibilisent leurs membres aux sujets abordés dans le plan.	P-CIT-1	Dans le cadre d'un programme de sensibilisation portant sur les principaux thèmes abordés dans le plan vert, selon l'évolution de la mise en oeuvre du plan.	Partenariats et collaboration	Municipalité		C	0-5000
109	Souligner les journées de la terre (22 avril) et de l'environnement (5 juin).	P-CIT-1	En profiter pour faire des activités à caractère environnemental. Dans le cadre d'un programme de sensibilisation portant sur les principaux thèmes abordés dans le plan vert, selon l'évolution de la mise en oeuvre du plan.	Éducation et sensibilisation	Municipalité	UMCS CCNBPA Écoles	C	0-5000
110	Réaliser des capsules environnementales.	P-CIT-1-2	À la télévision, à la radio et dans les journaux. Dans le cadre d'un programme de sensibilisation portant sur les principaux thèmes abordés dans le plan vert et pour rendre compte de la mise en oeuvre du plan.	Programmes et initiatives	Municipalité	UMCS	C	0-5000
111	Mettre en place un programme de sensibilisation visant les plus gros pollueurs.	P-CIT-1	Dans le cadre d'un programme de sensibilisation portant sur les principaux thèmes abordés dans le plan vert, selon l'évolution de la mise en oeuvre du plan.	Éducation et sensibilisation	Municipalité	Env NB CICGS	M	0-5000
112	Mettre en place un programme de sensibilisation visant spécifiquement les jeunes.	P-CIT-1	En collaboration avec les écoles. Dans le cadre d'un programme de sensibilisation portant sur les principaux thèmes abordés dans le plan vert, selon l'évolution de la mise en oeuvre du plan.	Éducation et sensibilisation	Municipalité	District 9 Écoles	M	0-5000
113	Faire des déjeuners causeries ayant pour thème l'environnement.	P-CIT-1-2	Dans le cadre d'un programme de sensibilisation portant sur les principaux thèmes abordés dans le plan vert et pour rendre compte de la mise en oeuvre du plan.	Programmes et initiatives	Municipalité	Festivals UMCS Club NPA	M	0-5000
114	Créer une section « environnement » sur le site Internet de la municipalité.	P-CIT-1-2	Dans le cadre d'un programme de sensibilisation portant sur les principaux thèmes abordés dans le plan vert et pour rendre compte de la mise en oeuvre du plan.	Programmes et initiatives	Municipalité		C	0-5000
115	Réserver un volet environnemental dans le journal de la ville.	P-CIT-1-2	Dans le cadre d'un programme de sensibilisation portant sur les principaux thèmes abordés dans le plan vert et pour rendre compte de la mise en oeuvre du plan.	Programmes et initiatives	Municipalité		C	0-5000
116	Utiliser différentes tribunes pour diffuser de l'information.	P-CIT-1-2	Le site Internet de la municipalité, le Forum des maires de la Péninsule acadienne, les festivals, etc. en plus des tribunes médiatiques.	Programmes et initiatives	Municipalité		C	0-5000

Annexe 2.7 - Actions proposées pour la participation des citoyens (suite)

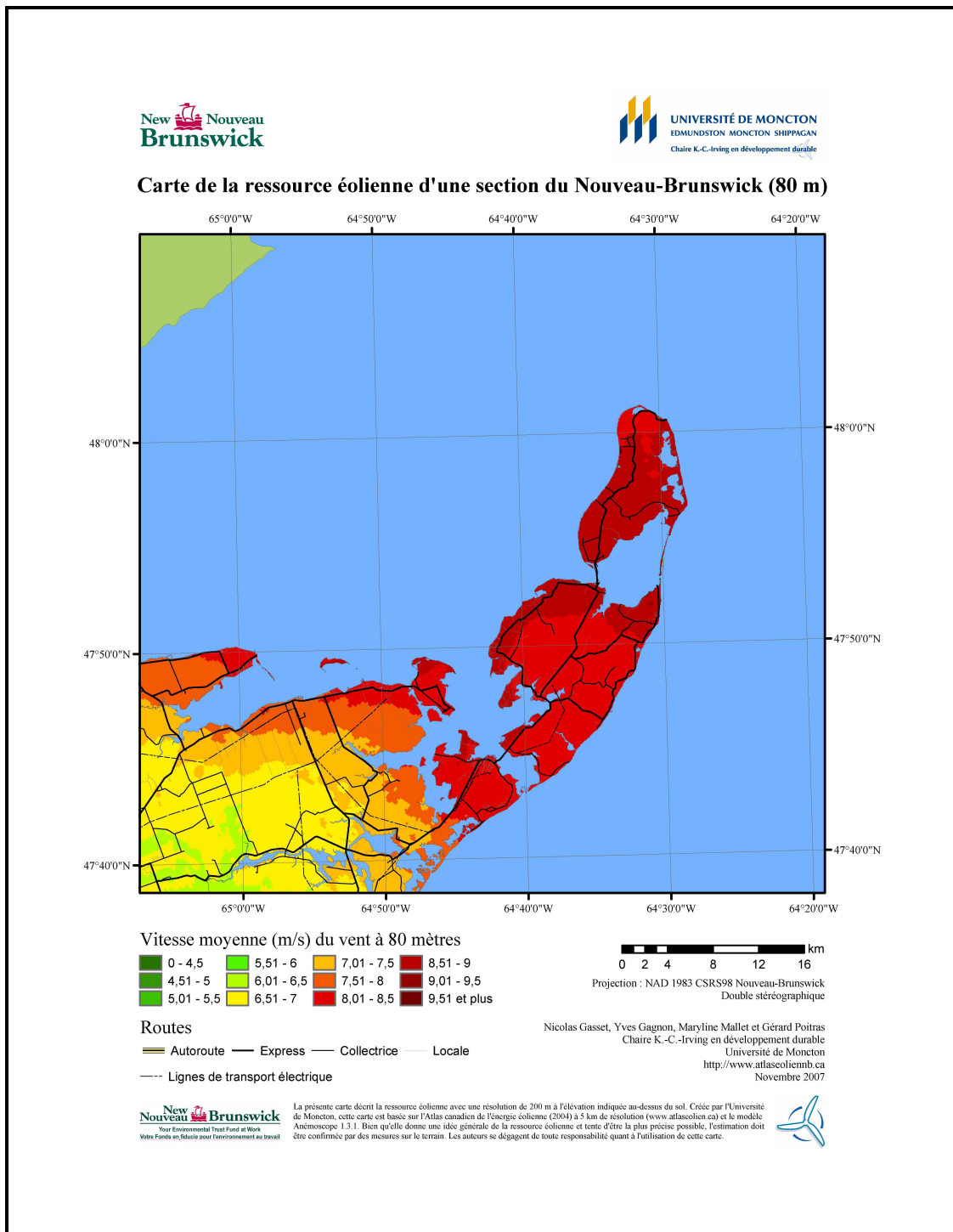
Action stratégique		Recom. visée	Commentaires	Outils	Intervenant-clé proposé	Autres intervenants	Échelle temps	Coût (\$)
117	Publiciser le nom des entreprises qui posent des gestes «verts».	P-CIT-3	Dans le but de reconnaître les efforts entrepris et d'encourager les membres de la communauté à participer.	Programmes et initiatives	Municipalité		C	0-5000
118	Faire connaître les différents gestes «verts» posés par des citoyens.	P-CIT-3	Dans le but de reconnaître les efforts entrepris et d'encourager les membres de la communauté à participer.	Programmes et initiatives	Municipalité		C	0-5000
119	Reconnaître les projets environnementaux les plus innovateurs.	P-CIT-3	Des projets réalisés par des écoliers, citoyens, organismes et entreprises. Offrir un prix ou une autre forme de reconnaissance.	Programmes et initiatives	Municipalité	IRZC UMCS CVESLM	C	0-5000
120	Inclure des représentants des citoyens, organismes et entreprises de la communauté au sein du comité permanent d'implantation du plan vert	P-CIT-4	Pour s'assurer de la participation de l'ensemble des membres de la communauté au processus de mise en oeuvre.	Programmes et initiatives	Municipalité		C	0-5000
121	Consulter les citoyens, organismes et entreprises de la communauté lors de la révision quinquennale du plan vert	P-CIT-4	Pour s'assurer de la participation de l'ensemble des membres de la communauté au processus de mise en oeuvre.	Programmes et initiatives	Municipalité	UMCS IRZC	M	0-5000

Annexe 3 Carte des puits municipaux et des champs de captage



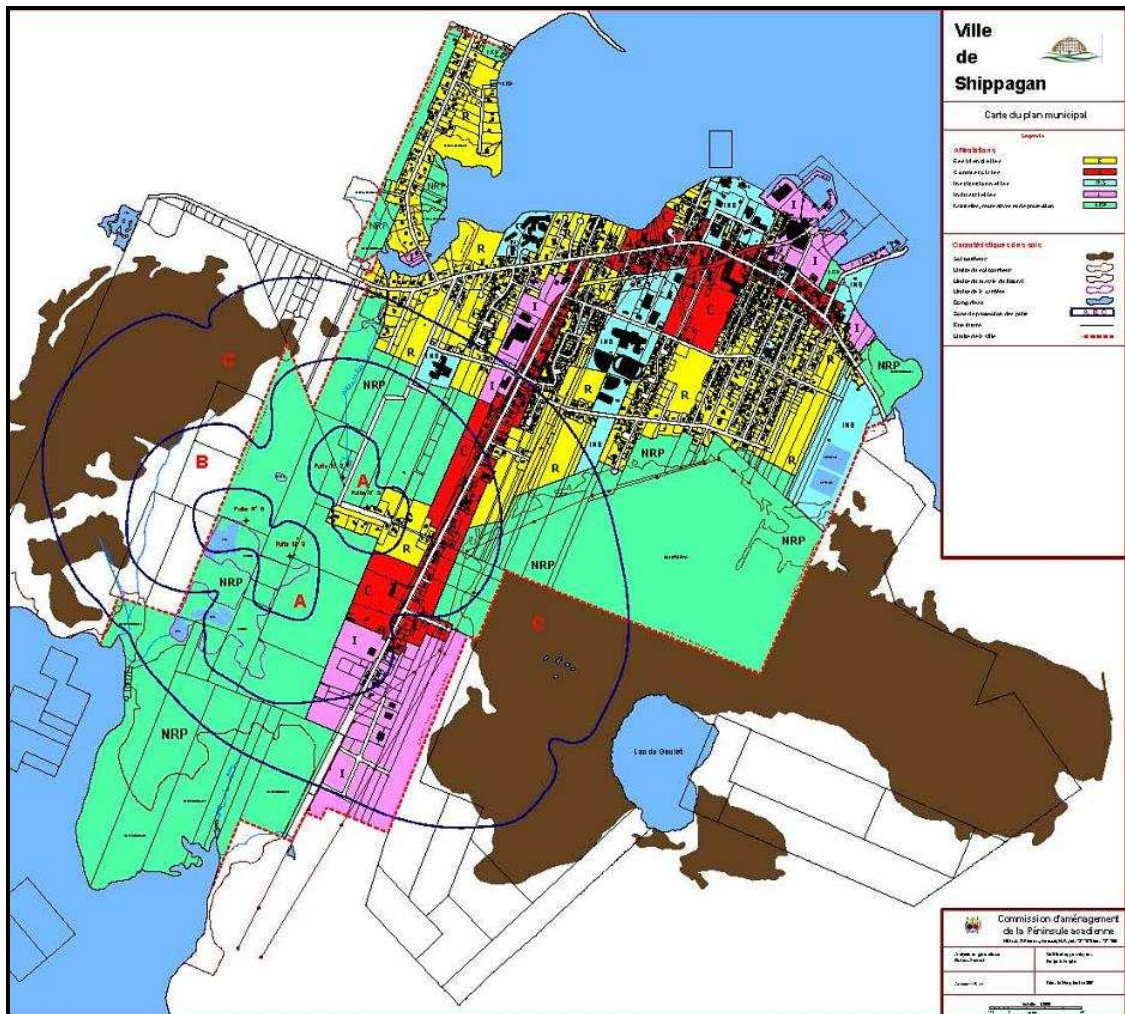
Source : Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, 2001. Programme de classification des eaux du Nouveau-Brunswick (<http://www.gnb.ca/0009/0371/0003/0001-f.asp>)

Annexe 4 Carte des vents de la Péninsule acadienne



Source : Chaire K.-C. Irving en développement durable, 2007. Université de Moncton.
(<http://www.atlaseoliennb.ca>)

Annexe 5 Carte municipale de Shippagan



Source : Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne, 2007.
 (http://capa.penisuleacadienne.ca/cartes_et_plans/carte_municipal_ship_2007.pdf)

Annexe 6 Programmes de financement existants

Sources potentielles de financement	Type*	Adresse URL
Fonds de développement économique pour le Nord (2012)	GNB	http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/Pub/EServices/ListServiceDetailsFr.asp?ServiceID1=200837&ReportType1=ALL
Fond de la taxe sur l'essence	GCA	http://www.buildingcanada-chantierscanada.gc.ca/funprog-progfin/base/gtf-fte/gtf-fte-fra.html
Fonds d'aide financière pour les organismes régionaux sports loisirs et vie active	GNB	http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/Pub/EServices/ListServiceDetailsFr.asp?ServiceID1=17137&ReportType1=All
Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick	GNB	http://www.gnb.ca/0009/0373/0002/0001-f.asp
Fond municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités	FCM	http://www.collectivitesviables.fcm.ca/fr/GMF/
Fonds chantiers Canada	GCA	http://www.buildingcanada-chantierscanada.gc.ca/funprog-progfin/target-viser/bcf-fcc/bcf-fcc-fra.html
Programme organisation du Ministère du mieux-être, de la culture et des sports	GNB	http://www.gnb.ca/0131/organization-f.asp
Programme d'infrastructures Canada-Nouveau-Brunswick	GCA GNB	http://www.gnb.ca/0009/0376/0001/index-f.asp
Agence de promotion économique du Canada atlantique	GCA	http://www.acoa-apeca.gc.ca/Fran%C3%A7ais/Pages/Accueil.aspx
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale au Nouveau-Brunswick (2010)	GCA GNB	http://www.gnb.ca/0009/0373/0006/0001-f.asp
Programme d'événements communautaires de la Société de développement régional	GNB	http://www.gnb.ca/0096/Community-f.asp
Initiatives d'infrastructures pour le nord du Nouveau-Brunswick	GNB	http://www.gnb.ca/0096/NorthernNB-f.asp
Programme d'aide en capital à la famille et à la jeunesse	GNB	http://www.gnb.ca/0096/Youth-f.asp

Annexe 6 Programmes de financement existants (suite)

Sources potentielles de financement	Type*	Adresse URL
Efficacité Nouveau-Brunswick	GNB	http://www.efficiencynb.ca/enb-fr/home.jsp
Programme objectif carrière de Service Canada	GCA	http://www.rhdcc.gc.ca/fra/dgpe/ij/pej/nouvprog/carriere.shtml
Programme emploi d'été de Service Canada	GCA	http://www.servicecanada.gc.ca/fra/dgpe/ij/pej/programme/pce.shtml
Programme jeunesse canada au travail de Patrimoine Canada	GCA	http://www.pch.gc.ca/special/jct-ycw/index-fra.cfm
Éco-action; Programme de financement communautaire d'Environnement Canada	GCA	http://www.ec.gc.ca/ecoaction/what_is_f.html
Fonds pour dommages à l'environnement d'Environnement Canada	GA	http://www.ec.gc.ca/edf-fde/default.asp?lang=Fr&n=C5BAD261-1
Programme la communauté verte d'Evergreen	ONG	http://www.evergreen.ca/fr/cg/cg-funding.html
Programme la classe verte d'Evergreen	ONG	http://www.evergreen.ca/fr/lg/lg-funding.html
Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC	GCanada	http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/idp/pari.html
Programme emploi jeunesse du CNRC	GCanada	http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/services/pari/emploi-jeunesse.html

- * GNB = Gouvernement du Nouveau-Brunswick
 GCA = Gouvernement du Canada
 FCM = Fédération canadienne des municipalités
 ONG = Organisation non gouvernementale

Annexe 7 Sources d'inspiration et d'information

Source	Adresse URL
Projet-pilote de collectivité modèle d'efficacité énergétique de Perth-Andover en collaboration avec Efficacité NB	http://www.efficiencynb.ca/enb-fr/1803/Français/
Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick	http://conservationcouncil.ca/fr/default.aspx
Evergreen	http://www.evergreen.ca/fr/
Fondation David Suzuki	http://www.davidsuzuki.org/
Plan de viabilité de la ville de Rossland en C.-B.	http://cfdcmail.com/cms/index.php?id=338
Document d'orientation sur l'énergie renouvelable au Nouveau Brunswick (Ministère de l'énergie du Nouveau-Brunswick 2009)	http://www.gnb.ca/0085/pdf/Developers_Guide_F.pdf
Directives générales d'enlèvement et d'entreposage de la neige du Ministère de l'environnement du Nouveau-Brunswick	http://www.gnb.ca/0009/0373/0001/0020-f.asp
Lignes directrices régissant les installations de compostage du Ministère de l'environnement du Nouveau-Brunswick	http://www.gnb.ca/0009/0373/0001/0007-f.asp
Politique de protection des zones côtières pour le Nouveau-Brunswick	http://www.gnb.ca/0009/0371/0002/Coastal-F.pdf
Programme de classification des eaux du Nouveau-Brunswick	http://www.gnb.ca/0009/0371/0003/0001-f.asp
Présentation à la commission sur l'autosuffisance par le Forum des maires de la Péninsule acadienne (2007)	http://www.gnb.ca/2026/TaskForce/BriefPDF/FrenchP DFBrief/LeForumdesmairesdeLaP%C3%A9ninsuleacadienne.pdf
Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne	http://capa.peninsuleacadienne.ca/index2.htm
EfficacitéNB	http://www.efficiencynb.ca/enb-fr/home.jsp
Section « Sources d'énergie renouvelable » du site Internet du Ministère de l'énergie du Nouveau-Brunswick	http://www.gnb.ca/0085/Renewable-f.asp#wind
Un programme d'énergie éolienne communautaire pour le Nouveau-Brunswick (Gagnon 2008)	http://www.gnb.ca/0085/pdf/Eolien%20communautaire%20NB%20-%20Rapport%20preliminaire%2026%20septembre%202008.pdf
Les dispositions types en matière d'éoliennes et de pratiques exemplaires à l'intention des municipalités, des collectivités rurales et des secteurs non constitués en municipalité du Nouveau-Brunswick (Ministère de l'énergie du Nouveau-Brunswick)	http://www.gnb.ca/0085/pdf/NBwindEnergy-f.pdf
Projet du « Ocean Mapping Group » sur la Baie de Shippagan	http://www.omg.unb.ca/Projects/Shippagan/index.html
A. Mallet, E. Mayrand, M. Ouellette et V. Mallet 2009. Contamination bactérienne chez des bivalves cultivés dans le Havre de Shippagan (Shippagan, Nouveau-Brunswick). Rapport Technique Canadien des Sciences Halieutiques et Aquatiques 2833. Pêches et Océans Canada. Centre des Pêches du Golfe.	http://www.dfo-mpo.gc.ca/Library/336172.pdf
McKindsey, C.W. Anderson, M.R. Barnes, P. Courtenay, S.C. Landry, T. Skinner, M. 2006. Effets de la conchyliculture sur l'habitat du poisson. Secrétariat canadien de consultation scientifique. Document de recherche 2006/011. Pêches et Océans Canada.	http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas/Csas/DocREC/2006/RES2006_011_e.pdf
Mayrand, E. et J.-D. Dutil 2008. Physiological responses of rock crab (<i>Cancer irroratus</i>) exposed to waterborne pollutants. <i>Journal of crustacean biology</i> . 28(3):510-518.	

Annexe 8 Liste des intervenants

Intervenant	Abréviation
Administration portuaire de Shippagan	APS
Association des producteurs de tourbe du Nouveau Brunswick	APTNB
Chambre de commerce de Shippagan	CCS
Chevaliers de Colomb	Chevaliers
Club d'âge d'or de Shippagan	Club AO
Club de ski de fond les arpent de neige	Club ski
Club des naturalistes de la Péninsule acadienne	Club NPA
Club Lion de Shippagan	Club Lion
Club Richelieu de Shippagan	Club Richelieu
Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et des Iles Lamèque et Miscou	CVESLM
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick Péninsule acadienne	CCNBPA
Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne	CAPA
Commission de gestion des déchets solides de la Péninsule acadienne	COGEDES
Commission industrielle et commerciale du Grand-Shippagan Inc.	CICGS
Conseil sentiers Nouveau-Brunswick Inc.	SentiersNB
Corporation d'amélioration du centre-ville de Shippagan	CACVS
District scolaire 9	District 9
École l'Envolée	Écoles
École Marie-Esther	Écoles
Environnement Canada	Env Canada
Fédération des véhicules tout-terrain du Nouveau-Brunswick	FVTTNB
Festival des pêches et de l'aquaculture	Festival P-A
Forum des maires de la Péninsule acadienne	Forum MPA
Gendarmerie Royale du Canada détachement de Shippagan	GRC
Institut de recherche sur les zones côtières inc.	IRZC
Jiffy Products Ltd.	Jiffy
Légion canadienne	Légion
Les amis de la marina	Amis marina
Les amis de la vélo-route de la Péninsule acadienne	Amis V-R PA
Ministère de l'énergie du Nouveau-Brunswick	Energie NB
Ministère de l'environnement du Nouveau-Brunswick	Env NB
Ministère des gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick	Gouv Loc NB
Ministère des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick	RN NB
Ministère des transports du Nouveau-Brunswick	Transport NB
Ministère du tourisme et des parcs du Nouveau-Brunswick	Tour Parcs NB
Pêcheries FN	FN
Service d'incendies de Shippagan	Pompiers
Université de Moncton Campus de Shippagan	UMCS
Ville de Shippagan	Municipalité

Annexe 9 Actions proposées par intervenant

Intervenant-clé	Action
Municipalité	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	10
	11
	13
	14
	16
	18
	19
	20
	17
	23
	24
	26
	28
	31
	32
	33
	35
	36
	37
	38
	39
	40
	41
	42
	43
44	
45	
48	
49	
50	
34	
46	
47	
51	

Intervenant-clé	Action
Municipalité	60
	61
	64
	65
	66
	67
	68
	69
	71
	72
	73
	74
	75
	77
	78
	79
	80
	81
	82
	83
	84
	85
	86
	87
	88
	89
	93
	94
	96
	97
	98
	99
	102
	107
106	
103	
104	
105	
108	
109	
110	
111	
112	

Intervenant-clé	Action
Municipalité	52
	53
	54
	55
	57
	58
	59
	113
	114
	115
	116
CCS	117
	118
	119
	120
	121
	27
	29
	62
	63
	70
CAPA	90
	92
	95
CVESLM	12
	30
	56
CACVS	76
	15
APS	25
	100
Festival P-A	101
	21
IRZC	91
	22

Annexe 10 Plan de travail pour les trois premières années

Les tableaux qui suivent présentent les 49 actions qui ont été retenues comme étant soit prioritaires d'un point de vue environnemental ou social, facilement réalisables, ou essentielles à la création d'un effet d'entraînement en ce qui concerne la mise en œuvre du plan vert. Ces actions sont présentées selon un ordre proposé d'exécution, échelonné sur trois ans. Les tableaux sont organisés de la façon suivante :

- Les actions sont classées par type d'outil de mise en œuvre.
- Le numéro d'identification des nouvelles actions pour l'année en cours est mis en relief en gris.
- Se référer à l'annexe 2 en utilisant le numéro d'identification de l'action pour avoir plus de détails.

La première année d'implantation est surtout consacrée au processus de démarrage qui comprend la mise sur pied d'un comité permanent de mise en œuvre, l'embauche d'un coordonnateur, la recherche de financement, la promotion du plan vert et l'obtention de l'engagement des membres de la communauté. De plus, la communauté devrait tenter de mettre en œuvre un total de 17 actions. La plupart de ces actions ne sont pas des actions ponctuelles. Elles s'exécutent ou se pratiquent de façon continue ou alors elles doivent être répétées à chaque année. Au cours de la deuxième année, la communauté devrait tenter de réaliser un total de 15 nouvelles actions, en plus de continuer à exécuter 12 actions entreprises la première année. Finalement, le plan de travail propose 17 nouvelles actions pour la troisième année, en plus des actions à poursuivre.

Veillez noter que ce plan de travail à court terme devra être adapté en cours de route face aux ressources disponibles et aux opportunités qui se présenteront.

Annexe 10.1 Plan de travail année 1

Année 1 (2009-2010)		Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct
Démarrage													
	Adoption du plan vert	■											
	Mise sur pied du comité permanent de mise en œuvre	■											
	Recherche de financement pour l'embauche d'un coordonnateur		■										
	Embauche d'un coordonnateur			■									
	Première session de planification stratégique			■									
	Recherche de financement pour la mise en œuvre des actions			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	Élaboration d'une stratégie de communication pour faire connaître le plan				■								
	Mise en œuvre de la stratégie de communication pour faire connaître le plan					■	■	■					
	Obtention l'engagement des partenaires et de la communauté					■	■	■	■	■	■	■	■
	Harmonisation des plans et politiques de gouvernance (voir p. 29)				■	■	■	■	■	■	■	■	■
Éducation et sensibilisation													
11	Sensibiliser les gens aux risques de l'utilisation d'engrais le long des cours d'eau et à la nécessité de conserver des zones tampons.						■	■	■	■	■	■	
63	Encourager les entreprises et les institutions à adopter une politique environnementale.					■	■	■	■				
109	Souligner les journées de la terre (22 avril) et de l'environnement (5 juin).						■		■				

Annexe 10.1 Plan de travail année 1 (suite)

Année 1 (2009-2010)		Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct
Plans, politiques et règlements													
23	Pratiquer la règle des trois R (réduire, réutiliser et recycler) au niveau de l'appareil municipal.												
24	Faciliter la mise en place du système de triage sec/humide d'ici 2011 effectué par le COGEDES.												
42	Adopter une politique municipale contre l'usage des pesticides de synthèse selon ce que permet la loi provinciale.												
64	Concentrer les nouvelles industries dans les parcs industriels.												
65	Limiter l'étalement des constructions.												
66	Limiter les modifications de zonage.												
7	Tenir compte des sources d'approvisionnement en eau potable lors de l'établissement de nouvelles industries.												
Partenariats et collaboration													
33	Continuer à travailler pour réduire l'impact de l'usine de farine de poisson sur la qualité de l'air.												
108	Approcher les différents organismes communautaires pour qu'ils sensibilisent leurs membres aux sujets abordés dans le plan.												
Programmes et initiatives													
114	Créer une section « environnement » sur le site Internet de la municipalité.												
117	Publiciser le nom des entreprises qui posent des gestes «verts».												
118	Faire connaître les différents gestes «verts» posés par des citoyens.												
120	Inclure des représentants des citoyens, organismes et entreprises de la communauté au sein du comité permanent d'implantation du plan vert												
51	Évaluer l'efficacité énergétique des édifices municipaux et effectuer les changements qui s'imposeront.												
Évaluation et suivi année 1													
Collecte d'information pour mesurer les indicateurs de succès													
Évaluation de l'état de la situation et du progrès de la mise en oeuvre													

Annexe 10.2 Plan de travail année 2 (suite)

Année 2 (2010-2011)		Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct
Partenariats et collaboration													
33	Continuer à travailler pour réduire l'impact de l'usine de farine de poisson sur la qualité de l'air.												
34	Continuer à travailler pour réduire les émissions de poussière de tourbe de l'usine de transformation de la tourbe.												
17	Travailler de concert avec les industries qui déversent leurs eaux usées dans la baie pour réduire leur impact.												
99	Encourager les corvées de nettoyage.												
108	Approcher les différents organismes communautaires pour qu'ils sensibilisent leurs membres aux sujets abordés dans le plan.												
Programmes et initiatives													
51	Évaluer l'efficacité énergétique des édifices municipaux et effectuer les changements qui s'imposeront.												
25	Faire une collecte annuelle de déchets sur le rivage de la baie de Shippagan, le long des cours d'eau et sur le territoire de la ville en général.												
43	Utiliser des produits de nettoyage écologiques dans les édifices municipaux.												
44	Utiliser des dégraisseurs biologiques pour l'entretien de la flotte municipale.												
45	Tenir une liste à jour des endroits où les citoyens peuvent se procurer des produits de nettoyage écologiques.												
52	Remplacer les ampoules électriques dans les bâtiments municipaux et les différentes installations par des ampoules moins énergivores.												
83	Revitaliser les terrains de jeux pour enfants existants et évaluer le besoin d'en construire de nouveaux.												
119	Reconnaître les projets environnementaux les plus innovateurs.												
117	Publiciser le nom des entreprises qui posent des gestes «verts».												
118	Faire connaître les différents gestes «verts» posés par des citoyens.												
Évaluation et suivi année 2													
Collecte d'information pour mesurer les indicateurs de succès													
Évaluation de l'état de la situation et du progrès de la mise en œuvre													

Annexe 10.3 Plan de travail année 3 (suite)

Année 3 (2011-2012)		Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct
Partenariats et collaboration													
33	Continuer à travailler pour réduire l'impact de l'usine de farine de poisson sur la qualité de l'air.												
34	Continuer à travailler pour réduire les émissions de poussière de tourbe de l'usine de transformation de la tourbe.												
17	Travailler de concert avec les industries qui déversent leurs eaux usées dans la baie pour réduire leur impact.												
99	Encourager les corvées de nettoyage.												
108	Approcher les différents organismes communautaires pour qu'ils sensibilisent leurs membres aux sujets abordés dans le plan.												
27	Identifier et adopter des stratégies avec les commerçants pour éliminer les sacs de plastique.												

